AGLIA

Observatoire des pêches
et des cultures marines
du golfe de Gascogne

Suivi socio-économique des filières pêche et aquaculture dans les Régions Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Aquitaine

2000 - 2010

UNIVERSITÉ DE NANTES

Décembre **2010**

SUIVI SOCIO-ECONOMIQUE DES FILIERES
Pêches Maritimes et Aquaculture

dans les régions Pays de la Loire, Poitou-Charentes et Aquitaine
(2000-2010)

Jean-François BIGOT
Véronique LE BIHAN
(SAS CAPACITES, filiale de l'Université de Nantes)

Marie BENCENY
(RICEP)

Yves PERRAUDEAU

Laboratoire d'Economie et de Management de Nantes Atlantique

UNIVERSITÉ DE NANTES

Observatoire des Pêches et des Cultures Marines du golfe de Gascogne

Editeur : AGLIA
Forum des Marais Atlantiques
Quai aux Vivres
17303 ROCHEFORT
Tél. 05 46 82 60 60 - Fax 05 46 88 45 78

Directeur de la Publication : Mme Isabelle THOMAS, Présidente de l'AGLIA

Impression en France par : **Document Concept, La Rochelle**
Dépôt légal : Décembre 2010

1. ORGANISATION DU RAPPORT

- PREAMBULE Page 3
- LA PECHE MARITIME Page 8
- L'AQUACULTURE Page 27
- TABLE DES MATIERES Page 40

PREAMBULE

« Pêche en mer, une industrie oubliée… »

Pour reprendre le titre du récent ouvrage « France-sur-Mer, un empire oublié[1] », on peut s'interroger sur le devenir de l'activité de pêche et d'aquaculture en France, voire en Europe communautaire, tant des signes inquiétants apparaissent dans le paysage actuel.

La situation économique et financière générale est instable et fragile, tant au niveau national, européen ou mondial. La crise de 2007-2009 affecte certes « tous » les pays, mais elle accélère assurément une redistribution des cartes en faveur des pays émergents, et tout particulièrement du Sud-est asiatique. L'évolution des capitalisations boursières ou l'agrandissement du G7 au G20 sont assez significatifs en la matière. Il en est de même dans les demandes en biens de consommation, où à l'instar du secteur automobile, le marché chinois vient de dépasser la demande américaine. Eventuellement, cela peut permettre d'espérer un futur meilleur … à quand une demande intérieure des pays émergents très forte en produits de la mer, conduisant à une redéfinition des flux commerciaux internationaux et à une évolution des prix ? Mais ne rêvons pas. En particulier les offres potentielles française ou communautaire ne sont pas orientées, actuellement, vers des capacités productives suffisantes pour répondre à des demandes extérieures nouvelles significatives…

Dans ces turbulences mondiales, les considérations de pêches maritimes et cultures marines sont un peu mises en arrière plan, même si des logiques se poursuivent et si de nouveaux éléments apparaissent.

En pêches maritimes, les résultats chiffrés ne montrent pas d'évolution particulièrement nouvelle ; en cultures marines les difficultés ostréicoles perdurent. D'une façon plus précise, au niveau mondial, le recul relatif de l'Europe se poursuit : l'évolution toujours négative, de l'ordre de -3% en moyenne annuelle depuis 20 ans, conduit l'UE à ne faire que 6% des captures mondiales; pour les produits aquacoles (conchyliculture et pisciculture) la place européenne est encore plus faible, derrière l'Asie qui totalise plus de 90% de la production. La France se situe à la 29ème place mondiale. Sur le début de l'année 2010 (les 10 premiers mois cumulés), l'activité de pêche française se redresse un peu (+2% en volume, +5% en valeur par rapport à la même période 2009, sous criées). Ce qui ne doit pas faire oublier les « mauvais » résultats 2009, avec un déclin marqué : -8% en volume, sous criées vis-à-vis de 2008. Notons que l'activité globale des pêches maritimes (hors et sous criées) demeure globalement stable entre 2008 et 2009.

En aquaculture, le fait marquant demeure les mortalités ostréicoles qui se poursuivent. Certains « anciens » font l'analogie avec le désastre de la *portugaise* qui avait quasi décimé l'ostréiculture française, premier vecteur aquacole national, justifiant la mise en place d'un plan de « sauvetage» de la filière ostréicole, comme l'a rappelé le Ministre, en octobre 2010, lors des Assises de la conchyliculture[2]. A court terme, cette action passe par l'inscription de l'année 2010 en classement *calamité agricole* et par un soutien à la filière ostréicole (85 M€) « sous conditions ». A plus long terme, différentes actions sont mises en place pour prévenir et maîtriser les mortalités de naissains et juvéniles d'huîtres, et ce à travers :

- le renforcement de la coordination de la recherche sur la question spécifique des mortalités ;
- l'identification d'une souche « résistante » aux phénomènes de surmortalités avec 1) la mise en place d'un protocole de réensemencement de sauvegarde, (2) un programme de sélection génétique, (3) l'importation de souches de pays-tiers ;

[1] Ph. Folliot, X. Louy (2009) ; « France-sur-Mer, un empire oublié », Ed° du Rocher, 217p. , novembre.
[2] B. Le Maire, Ministre de l'Agriculture et de la pêche, Discours de clôture des Assises de la conchyliculture, 11 octobre 2010.

- l'évaluation et l'adaptation des pratiques de la filière pour limiter les surmortalités et réduire la diffusion du virus.

Au-delà de tous ces résultats chiffrés, qui seront détaillés dans ce rapport, esquissons quelques réflexions plus analytiques sur la situation actuelle. Notre attention se portera sur cinq points, qui évidemment ne sont pas sans interrelations.

La période actuelle reprend un débat fondamental entre les économistes d'une part, et avec les environnementalistes d'autre part. Débat esquissé lors des «*Rendez-vous de la mer 2007*»[1], nous pouvons ici reprendre les diverses positions avancées dans ce débat autour du développement économique :

- « la première se consacre à la régulation, aux outils, à l'appropriation ou à la privatisation » ; se pose alors la question de qui opère la régulation : le marché (approche libérale) ou l'Etat (approche interventionniste) et avec quels outils ?
- « la deuxième est relative aux démarches stratégiques liées à l'environnement[2] (…) Trois attitudes sont alors envisageables : le développement impose une régulation et permet d'obtenir le développement durable ; on met en place une décroissance soutenable mais politiquement insoutenable ; on laisse faire, mais c'est prendre le risque de voir disparaître notre civilisation.[3]»

Aujourd'hui, ce débat se retrouve sur le terrain des pêches maritimes où s'affrontent les positions des « interventionnistes collectivistes » qui souhaitent le maintien de l'Etat (et de l'UE) avec des règles pérennes (stabilité relative, quotas contrôlés par les Etats et des structures collectives, OP en particulier) ; les positions des « libéraux » qui prônent une grande Europe sans aucune barrière, sans stabilité relative, et des QIT qui permettraient une vaste concurrence entre tous les armateurs de tous les Etats membres ; les positions « écologistes » qui ne retiennent dans le développement durable que le pilier biologique et environnemental, conduisant à de nombreux moratoires et à une réduction drastique de l'activité de pêche sur les littoraux.

Dans ce premier point de débat conceptuel, il faut y inclure aussi la discussion autour de la priorité donnée au temps dans les objectifs de court terme ou de long terme. La fermeture de la pêcherie d'anchois en est un bon exemple. Décidée par la Commission européenne, suite à la décision unilatérale de l'Espagne[4], cet exemple montre qu'une telle politique de fermeture totale peut avoir des effets irréversibles : la ressource est revenue en 2010, le marché est absent, et la flottille giras a disparu ; certains observateurs ajoutent : à quand la mort de la criée, voire du port de Saint Gilles ? Une gestion de court terme (fermeture totale sur quelques années) peut conduire à des effets durables. N'oublions pas la remarque formulée par J.M. Keynes, suggérant que les entreprises ne peuvent pas raisonner qu'à long terme, sinon elles meurent : on ne peut ignorer les contraintes de rentabilité et de trésorerie de court terme. Une fermeture importante, mais « délimitée », telle que formulée par la France à l'époque, avec le soutien des biologistes et des économistes[5], aurait dû éviter de tuer le marché. Le maintien d'une faible activité sur l'anchois, accepté par les biologistes, prenant en compte le point mort de rentabilité minimal des entreprises de pêche, permettait de garder un flux commercial, et de ne pas condamner inexorablement certains armements de pêche pélagique. Un exemple significatif à méditer.

[1] L. Despres, Y. Perraudeau (2007) ; « Approche macroéconomique de l'économie maritime : les grands enjeux et les défis mondiaux », in *Synthèse des interventions, Les rendez-vous de la mer, 3è édition*, pp11-12, PriceWaterhouseCoopers.

[2] L. Despres, Y. Perraudeau (2007) ; Op. Cit. , *Les rendez-vous de la mer, 3è édition*, PriceWaterhouseCoopers.

[3] J. Diamond (2006) « Effondrement: comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie », Gallimard NRF

[4] M. Barnier, alors Ministre de l'Agriculture et de la Pêche, avait espéré convaincre la Commission sur les fondements scientifiques avancés par la France mais refusés par l'Espagne ; les nombreuses actions faites par F. Fillon et N Sarkozy auprès de Madrid étaient restées vaines, le pouvoir espagnol madrilène ne voulant pas « froisser », pour des raisons de politique intérieure, le Pays basque espagnol qui souhaitait la fermeture de la pêcherie…

[5] Respectivement l'Ifremer, et le LEMNA (corrail) Université de Nantes

Au-delà de ce débat à contenu théorique, voire doctrinal, des raisons conjoncturelles et structurelles peuvent être analysées pour appréhender la situation actuelle. Avec la crise financière, de nombreux cours sur lesquels des spéculations s'étaient précédemment faites ont chuté : le pétrole n'échappe pas à cette logique, une partie de la hausse des années 2005-07 ayant été spéculative. Le retournement des cours de l'énergie pétrolière en fin d'année 2008 jusqu'en 2010 aurait pu pleinement bénéficier aux marins pêcheurs si la crise économique générale n'avait pas aussi réduit sensiblement la demande en produits de la mer. Et tout particulièrement en Espagne, pays très affecté par une crise immobilière interne… mais aussi principal débouché à l'exportation des produits français. Dès lors, avec la baisse généralisée du pouvoir d'achat chez de nombreux consommateurs européens, la stagnation ou le recul des prix des produits de la mer et l'atonie de la demande ont considérablement affecté le secteur des pêches françaises qui, depuis des années, bénéficiait d'une amélioration des cours et d'exportations relativement dynamiques. Notons cependant qu'en France, la demande des produits de la mer demeure forte, toujours en progression, expliquant la hausse sensible du déficit extérieur ; la logique est simple : production en baisse, exportations en baisse, consommation en hausse, d'où importations et déficit en hausse[1] …

Des raisons structurelles peuvent aussi être évoquées pour comprendre les difficultés actuelles. La baisse des débarquements, en particulier sous criées, sont pour certains la conséquence de la raréfaction des ressources ; pour d'autres, elle s'explique par la baisse des quotas attribués et par l'effondrement de la flottille. Le vieillissement de la flottille (23 ans en moyenne au lieu de ….), la baisse du nombre des navires a baissé de 30% depuis 1989, la hausse du nombre d'espèces sous quotas, voire en fermeture « momentanée » (totale ou partielle, comme le cabillaud, le thon rouge, l'anguille…) sont autant d'éléments qui poussent les armateurs à s'interroger sur le bienfait de la politique de l'Europe Bleue. On comprend dès lors que de nombreux professionnels demandent une politique de gestion mieux adaptée à la réalité des ressources halieutiques[2] et à la reprise des constructions de navires[3]. Cette baisse de la production n'est pas sans conséquence sur les vies littorales et portuaires, tout particulièrement pour les criées et les mareyeurs. Plusieurs criées ont « fermé leurs portes » en 2009, n'atteignant plus les seuils critiques de viabilité[4] ; de nombreuses entreprises de mareyage sont dans des situations financières très tendues[5]. Seules les GMS, par le recours aux importations, sont épargnées par la diffusion de la crise aux différents maillons de la chaîne productive ; par contre, criées, mareyeurs, et sous-traitants sont les victimes impliquées dans le naufrage de certains ports.

A ces difficultés économiques s'ajoutent des incompréhensions de la part des professionnels vis-à-vis de la gouvernance communautaire de ce secteur. En effet, la crise immobilière, bancaire et financière pousse de nombreux Etats à intervenir pour réguler l'activité financière, en demandant à leur banque centrale respective de jouer leur rôle de « prêteur en dernier ressort ». Ce retour de l'Etat dans la régulation économique, tant aux USA qu'en Grande-Bretagne, et en Europe, contraste avec les orientations libérales qui ont dominé depuis le début des années 1980. Alors que l'UE revient à des pratiques financières plus encadrées, les logiques libérales extrêmes ayant conduit à des pratiques individuelles « inadmissibles » et à des dérapages macroéconomiques dangereux, en matière de pêche, l'UE semble oublier les limites ou les faiblesses des pratiques libérales : la Commission s'accroche au système des QIT qui reste à ses yeux toujours à la mode, alors que l'exemple islandais est « parti en fumée » et que, partout dans l'économie, on revient à plus d'encadrement étatique, à

[1] Note Agrimer 2010, « Commerce extérieur des produits de la pêche et de l'aquaculture, statistiques 2009 », p.5
[2] Communiqué de presses CNPMEM, « Quotas 2010 : un sentiment mitigé »
[3] Ph. Mérabet (2010) ; « Priorité à la relance de l'investissement », inter-congrès de la Coopération Maritime, in Le marin du 7 juillet 2010, p.18 ; A. Dhellemmes (2010) « en 5 ans un mouvement profond de désinvestissement a touché beaucoup de flottilles hauturières, artisanales ou non. » in Le marin du 30 juillet 2010, pp20-21.
[4] Y. Hersfeld (2010) ; « L'an dernier (2008) nous évoquions la nécessité de nous restructurer, cette année (2009) c'est de survie dont il s'agit. Trois criées viennent de disparaitre et d'autres vont suivre », in Ouest-France du 5-6 juin 2010.
[5] E. Sauvion (2009) – Union du Mareyage Français - « On est maintenant à un moment critique, avec un système à bout de souffle », in Le marin du 3 juillet 2009 ; notons que la mise en place de l'interprofession pourrait créer une prise de conscience de l'intérêt collectif de la filière : Cf. Ph. Violleau, Président UMF « (l'interprofession) c'est l'opportunité d'un rééquilibrage des rapports de force entre l'amont et l'aval… », in Le marin du 2 juillet 2010.

plus de considérations sociales et humaines. Même le Fonds Monétaire International, connu pour son libéralisme sans faille, revoit ses objectifs[1]. Seuls, malgré les signaux de plus en plus forts, les fonctionnaires européens poursuivent dans cet axe de politique marquée par le sceau des libéraux et écologistes américains des années 1970-80[2]. Face à la volonté actuelle d'avancer vite sur la préparation[3] de la prochaine PCP d'après 2012, les remarques formulées par le Comité Consultatif de la Pêche et de l'Aquaculture (CCPA) à l'encontre de cette orientation communautaire, les déclarations de PG Dachicourt ou d'A. Dhellemmes[4] illustrent cette incompréhension du monde professionnel à l'égard de la gouvernance communautaire actuelle.

Et que dire de l'abandon, par la Commission, de la référence au développement durable, sensé reposer selon la FAO sur trois piliers équilibrés : biologique, économique, social. Or, depuis la réforme de 2012, comme le souligne justement le CCPA[5], seules les considérations écologiques (en particulier référence unique au *rendement maximal durable RMD*) sont mentionnées. Cette crainte se retrouve aussi dans les propos de PG Dachicourt[6].

A moins que toutes ces manœuvres aient pour but de dramatiser la situation biologique et économique aux yeux de citoyens, peu informés et peu connaisseurs des pêches maritimes[7]. Mais ô combien influents auprès de la sphère politique. Sans oublier la stratégie de « diviser pour mieux régner», où la régionalisation (au sens des CCR) peut conduire à affaiblir les positions nationales (en particulier France, Allemagne, Pologne, Irlande, voire Italie opposés aux QIT) ou faire renaître des stratégies régionales, parfois au sens même du régionalisme français[8]. Cette stratégie est aussi dénoncée par les représentants professionnels à Bruxelles, suite au rapport COWI.
Face à des résultats éloignés des objectifs attendus, la politique communautaire des pêches demeure toujours inefficace, au moins insuffisante, aux dires même de son Directeur[9], et ce depuis 1983… De quoi, peut-être, imaginer une autre politique, basée sur de nouvelles considérations auxquelles les professionnels et les autres acteurs concernés (scientifiques, administratifs, plaisanciers…) pourraient adhérer alors.

[1] A. Faujas (2010) ; « Le très libéral FMI vire-t-il social démocrate ? », in Le Monde, mercredi 15 septembre 2010, p.15
[2] Y. Perraudeau (2008) ; Chapitre 1 « les politiques des pêches et de l'aquaculture en France et en Europe », section 4, in *Mare economicum* sous la direction de P. Guillotreau, Ed PUR, pp 55-63
[3] Le contexte juridique impose une révision avant le 31/12/2012, la Commission entame le réexamen en 2009
[4] A. Dhellemmes (2010) ; « l'environnement juridique et administratif des entreprises de pêche est toujours aussi instable » in Le marin, 30 juillet 2010.
[5] CCPA Anonyme (2009), note CCPA EP(09) 10 rev/SP (09)607, Bruxelles le 9 février 2009 ; « «la Commission indique vouloir désormais subordonner la durabilité économique et sociale à l'objectif de durabilité écologique, jugé priorité absolue selon elle. »
[6] PG Dachicourt (2010) ; « gare à la surenchère écologiste ; il faut savoir où placer le curseur » in Ouest France 4 juin 2010
[7] Y. Perraudeau, F. Martinez Toledo, F. Salladarré, (2008) ; « Image et valorisation sociale du métier et du secteur de la pêche maritime européenne », 175 p. + annexes ; étude commanditée par Europêche- European Transport Workers' Federation dans le cadre du Comité Européen de Dialogue Social Sectoriel « pêches », Commission Européenne DG Emploi.
[8] Les tensions poussent les acteurs régionaux à donner priorité aux attentes locales, particulièrement en matière de politique de flottille, de criée, voire de recherche… tout ceci nuisant à une approche collective du secteur.
[9] Cf. document IP/09/617, « pêche : débat ouvert sur l'avenir de la politique commune de la pêche européenne ».

LA PECHE MARITIME

1. LE CONTEXTE DE LA PECHE MARITIME…

A. … DANS LE MONDE

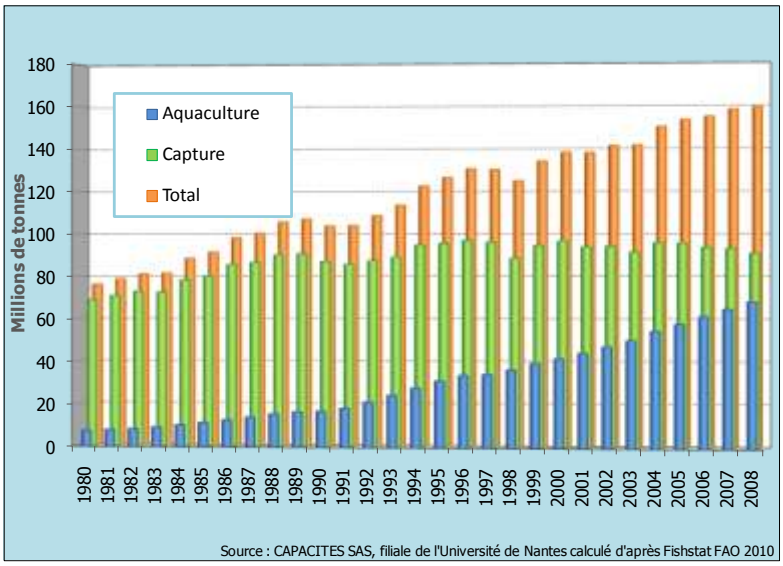

PRODUCTION MONDIALE

- **160 millions de tonnes de produits de la mer** (aquaculture et pêche) en 2008 = plus du double en 28 ans.
- **57 %** de captures (90 millions de tonnes) et **43 %** d'aquaculture (68 millions de tonnes)
- **Croissance mondiale** annuelle sur les 28 dernières années :
  - **Total : +2,7 %**
  - **Capture : +1 %**
  - **Aquaculture : +8,7 %**

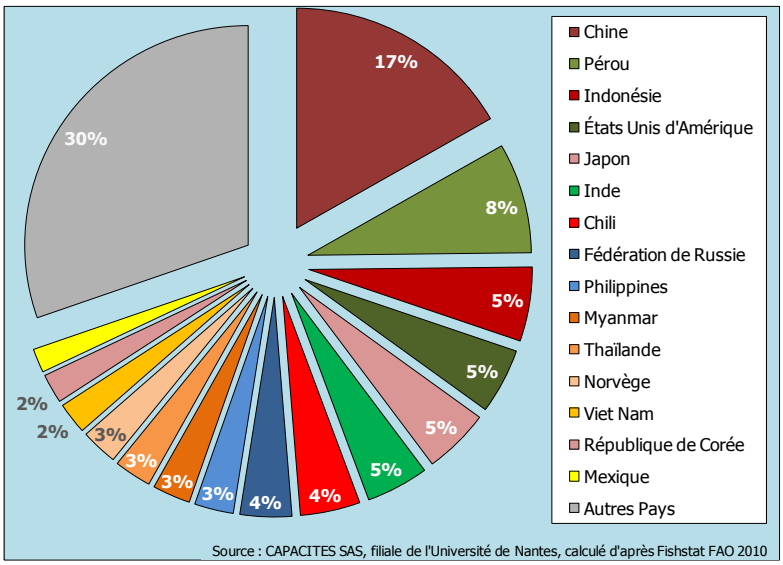

REPARTITION DES VOLUMES DE PRODUCTION PAR PAYS EN 2008

- La **Chine** continue d'accroître sa production (+3%). Elle représente en volume **17%** des **captures** (+ de 15 millions de tonnes) et **62%** de l'**aquaculture**.
- L'**Asie** représente **51% de la pêche** et **91% de l'aquaculture**.
- Les Amériques représentent ¼ des captures mondiales.
- Les captures de l'**Union Européenne (27 pays)** s'élèvent à 6%.
- **La France** se situe au **29ème** rang **mondial.**

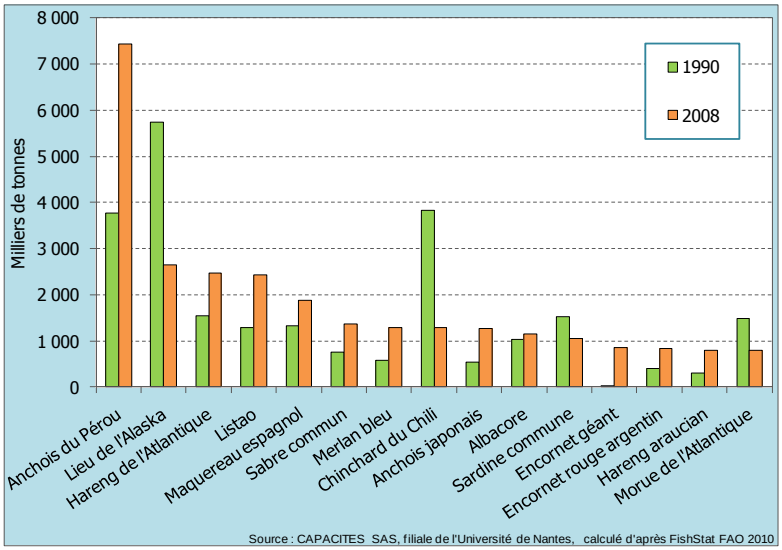

CAPTURE MONDIALE / ESPECE

- **L'anchois du Pérou** reste l'espèce la plus capturée au niveau mondial (**10%**). Depuis 2010, sa production est stable.
- Les **10 premières espèces** sont les mêmes qu'en **2004** (+ de 30% des captures mondiales).
- **Prise record des thons albacores, des thons listaos, et des céphalopodes.**

B. … EN EUROPE

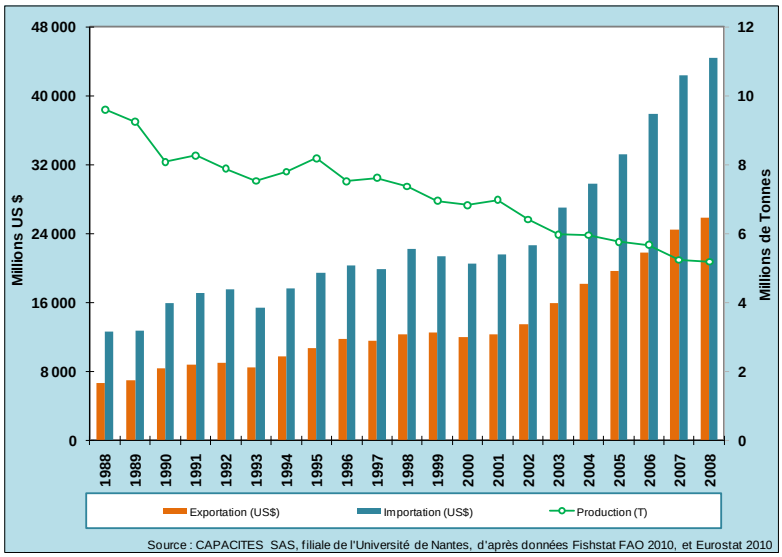

Source : CAPACITES SAS, filiale de l'Université de Nantes, d'après données Fishstat FAO 2010, et Eurostat 2010

PRODUCTION COMMUNAUTAIRE (27 PAYS)

- En 2008, dans l'UE, **6,46 millions de tonnes** ont été produites (-1,4% /2007). La production s'élève à **5,17 millions de tonnes**.
- La **croissance annuelle moyenne** sur les 20 dernières années est négative **(-2,89 %).**
- La **balance commerciale** de l'UE pour les produits de la mer est largement **déficitaire** (18,6 millions US$ et un déficit annuel de 5,6%).

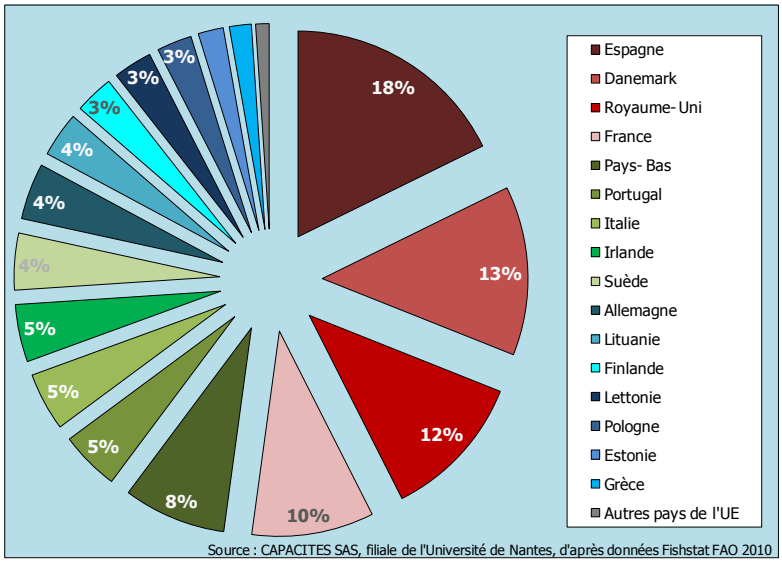

Source : CAPACITES SAS, filiale de l'Université de Nantes, d'après données Fishstat FAO 2010

REPARTITION DES VOLUMES DE CAPTURES COMMUNAUTAIRES PAR PAYS EN 2008

- L'**Espagne** reste le **premier** pays producteur en Europe avec 917 300 tonnes (+12% / 2007).
- Baisse (**-4%**) des captures en **Atlantique nord-est** (2/3 des captures de l'UE).
- Augmentation des captures au Danemark (+6%).
- Chute des volumes débarqués en **France (-10%)** et en **Italie (-18%)**.

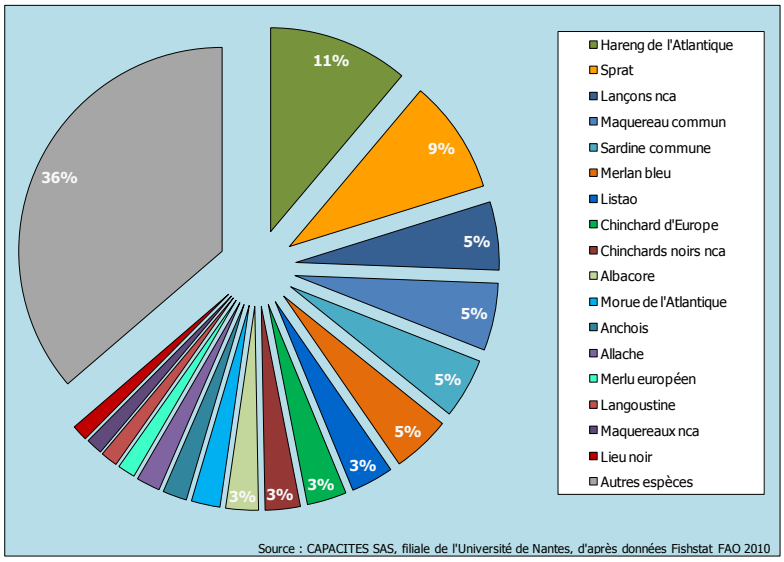

Source : CAPACITES SAS, filiale de l'Université de Nantes, d'après données Fishstat FAO 2010

REPARTITION DES VOLUMES DE CAPTURES COMMUNAUTAIRES PAR ESPECE EN 2008

- Les **poissons pélagiques** (maquereau, sardine, anchois, ...) **composent** toujours la majorité des **volumes** débarqués dans l'UE (53%).
- Le **poids économique** du secteur des pêches provient essentiellement des **espèces à forte valeur ajoutée** (cabillaud, sole, thon) bien que débarquées en petites quantités.

C. ... EN FRANCE

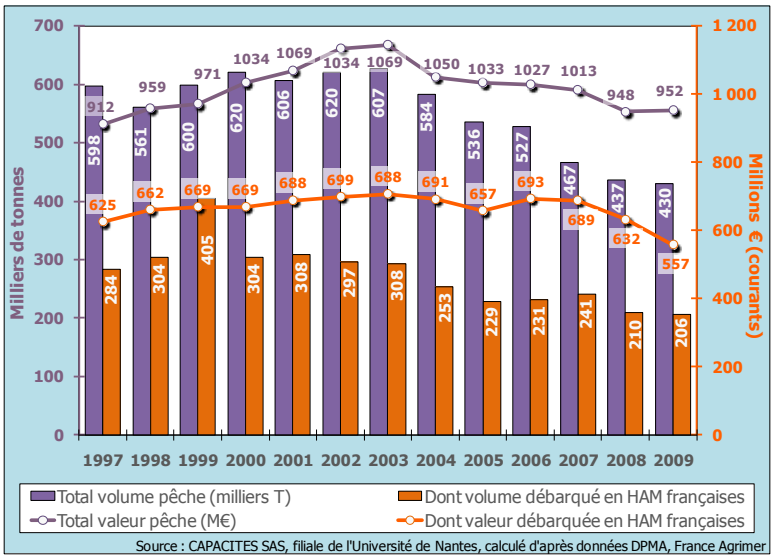

Source : CAPACITES SAS, filiale de l'Université de Nantes, calculé d'après données DPMA, France Agrimer

PRODUCTION FRANÇAISE*

- En 2009, la production des pêches maritimes françaises s'élève à **430 000 tonnes** (952 millions €).
- Le **taux de croissance annuel** moyen entre 1999 et 2009 est de :
  - **- 2 %** en volume,
  - **+ 0,4 %** en valeur.
- Cette relative stabilité de la valeur traduit un prix moyen compensateur de la baisse des volumes.
- Les débarquements sous HAM représentent **48 %** de la production en volume et **58 %** en valeur.

** Résultats non consolidés pour 2009*

PRODUCTION FRANÇAISE PAR CRIEE EN 2009

Classement selon le CA 2009				
Rang	Données 2009 / HAM	Volume (milliers T)	Valeur (M€)	Evo. valeur 09/08
	TOTAL Métropole	**206,0**	**557,1**	↘
1	BOULOGNE SUR MER	34,5	69,2	↘
2	LE GUILVINEC	14,8	53,3	↘
3	LORIENT	16,7	50,1	↘
4	ERQUY	9,0	24,3	↘
5	**LES SABLES D'OLONNE**	4,9	**23,0**	↘
6	**OLERON**	5,3	**22,7**	↘
7	CONCARNEAU	7,9	22,4	↘
8	SAINT GUENOLE	13,9	22,4	↘
9	SAINT QUAY PORTRIEUX	9,0	20,9	↘
10	ROSCOFF	5,9	18,3	↘
11	LOCTUDY	4,5	15,9	↘
12	SETE	6,4	15,9	↘
13	GRANVILLE	9,2	15,1	↘
14	CHERBOURG	6,4	14,5	↘
15	**LA TURBALLE**	4,1	**13,5**	↘
16	PORT EN BESSIN	6,3	13,0	↘
17	**ARCACHON**	1,8	**11,5**	↘
18	**NOIRMOUTIER**	1,8	**11,0**	↘
19	LE GRAU DU ROI	2,8	10,7	↘
20	**LE CROISIC**	1,7	**10,2**	↘
21	**ST JEAN DE LUZ**	3,2	**8,5**	↘
22	**LA ROCHELLE**	2,4	**7,9**	↘
23	**SAINT GILLES CROIX DE VIE**	4,2	**7,4**	↘
24	**ILE D YEU**	1,3	**7,3**	↘
25	BREST	1,4	6,6	↘
26	PORT LA NOUVELLE	2,5	6,5	↘
27	AGDE	1,5	5,3	↘
28	**ROYAN**	0,6	**5,3**	↘
29	AUDIERNE	0,8	5,0	↘
30	DIEPPE	2,5	5,0	↘
31	DUNKERQUE	1,0	5,0	↘
32	QUIBERON	0,9	4,8	↘
33	FECAMP	1,7	4,7	↘
34	GRANDCAMP	1,7	4,5	↘
35	DOUARNENEZ	8,1	4,3	↗
36	SAINT MALO	1,4	2,9	↘
37	LOGUIVY	1,4	2,7	↘
38	PORT VENDRES	1,1	2,0	↗
39	PORT DE BOUC	0,4	1,7	↘
40	COPEMART	1,1	1,4	↘
41	CANCALE	0,2	0,3	

Criées de l'AGLIA
Source: CAPACITES SAS, filiale de l'Université de Nantes, d'après données France Agrimer

PRODUCTION FRANÇAISE PAR ESPECE EN 2009

Classement selon le CA 2009					
Rang	Données - criées	Volume (milliers T)	Valeur (M€)	Prix moyen (€/Kg)	Evo du PM 2009/2008
	TOTAL métropole	206,0	557,1	2,9	↘
1	SOLE	6,2	66,9	10,8	↘
2	BAUDROIE	11,7	62,8	5,4	→
3	BAR	4,6	41,6	9,3	→
4	LANGOUSTINE	4,5	38,8	8,7	↘
5	COQUILLE ST JACQUES	15,1	32,9	2,3	→
6	CALMARS	4,9	23,8	4,9	↘
7	MERLU	9,5	22,7	2,9	↘
8	ROUGET BARBET	2,4	16,6	7,1	↗
9	SEICHE	6,6	16,5	2,5	↗
10	SAINT PIERRE	1,4	14,3	10,0	↘
11	MERLAN	10,6	13,1	1,3	↘
12	SARDINE	25,0	12,9	0,7	↗
13	MORUE	3,7	11,1	3,0	↘
14	LIEU JAUNE	2,6	10,4	4,0	↘
15	LIEU NOIR	5,7	7,1	1,3	↗
16	EGLEFIN	4,9	7,0	1,5	↘
17	SABRE NOIR	2,0	6,8	3,4	→
18	MAQUEREAU	7,1	6,5	0,9	↘
19	DORADE GRISE	3,7	5,9	1,8	↘
20	TURBOT	0,4	5,8	13,9	↘

Source: CAPACITES SAS, filiale de l'Université de Nantes, d'après données France Agrimer 2010

- En France en 2009, **206 000 tonnes** (-8 % /2008) ont été débarquées sous **halles à marée** générant un **chiffre d'affaires** de **557,1 millions d'euros** (-12 %).
- Boulogne sur mer reste la première place française de mise en marché des produits de la pêche en volume comme en valeur. Le classement des HAM françaises est analogue depuis 2000.
- Sous HAM, les **10 premières espèces** débarquées en valeur (33% du volume) composent **60 % du chiffre d'affaires.**
- Les perturbations de 2008 ont généré un report de l'approvisionnement vers l'import pour certains mareyeurs (Propos recueillis à la Commission 1ère mise en marché FranceAgrimer / augmentation des volumes retirés). La demande s'étiole, les prix moyens baissent (-3,8%) en 2009.

D. … SUR LA FAÇADE **AGLIA**

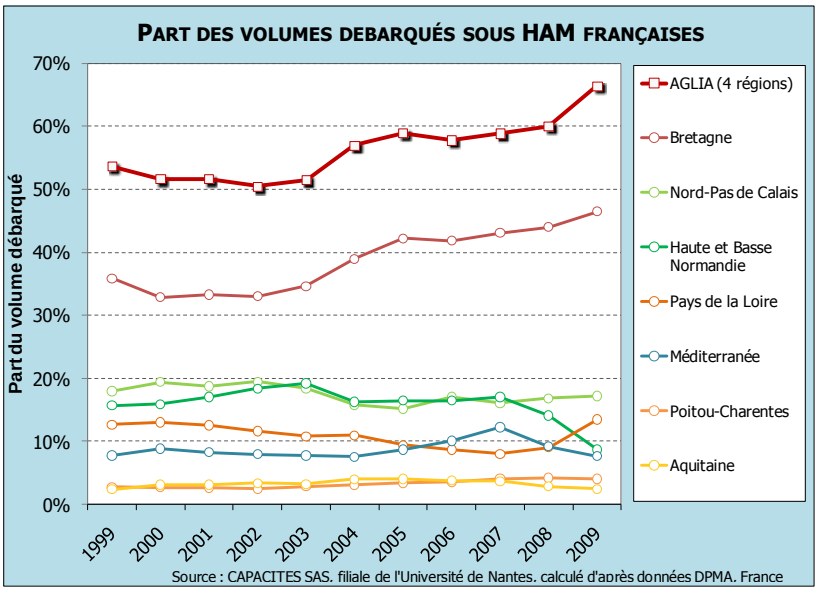

PRODUCTION EN VOLUME AGLIA (4 REGIONS)

➢ La **façade AGLIA** (Aquitaine, Poitou-Charentes, Pays de la Loire, Bretagne) concentre **66%** des volumes des **débarquements** français (117 000 tonnes en 2009).

➢ La **Bretagne** compose à elle seule pour **47 %** des débarquements français sous HAM.

➢ Baisse générale des volumes débarqués, phénomène particulièrement marqué en Normandie, et plus relativement en Méditerranée, et en Aquitaine.

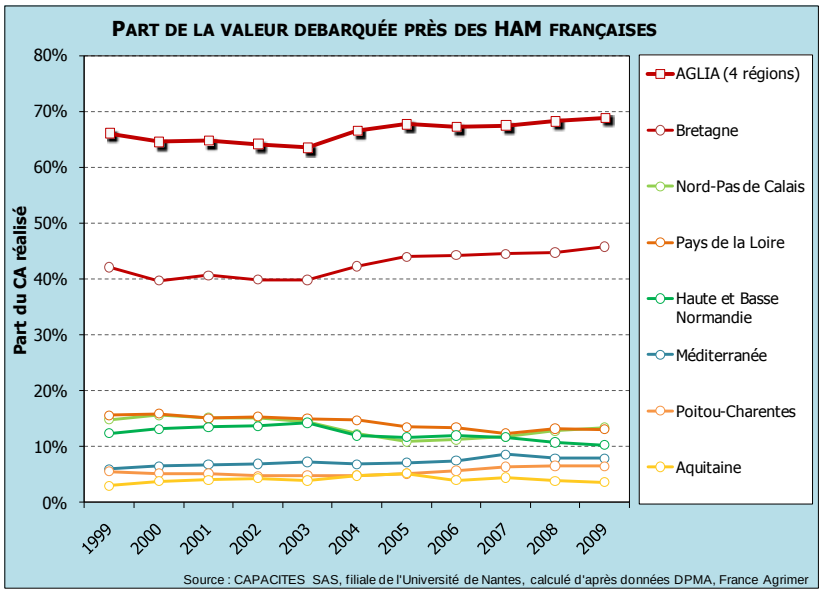

PRODUCTION EN VALEUR AGLIA (4 REGIONS)

➢ La **façade AGLIA** (4 régions) représente 69% de la valeur débarquée en France sous HAM (**433 millions €** en 2009)

➢ La région **Bretagne** cumule **46% du chiffre d'affaires** généré auprès des HAM françaises.

➢ Toutes les régions sont sensiblement affectées par une baisse de leur chiffre d'affaires (de -9% à -18% / 2008).

RANG	ESPECES DEBARQUEE SOUS HAM	FACADE AGLIA - CUMUL AU 31/12/2009				BILAN NATIONAL - CUMUL AU 31/12/2009		
		VALEUR		PRIX MOYEN		VALEUR	PART AGLIA	EVO / 2008
		K€	EVO / 2008	€ / KG	EVO / 2008	K€	/ France	
1	BAUDROIE	58 776	-13%	5,28	-1%	62 840	94%	↗
2	SOLE	41 403	-18%	11,44	-6%	66 886	62%	↗
3	LANGOUSTINE	38 764	-7%	8,74	-7%	38 817	100%	→
4	BAR	28 611	-15%	9,96	-2%	41 629	69%	→
5	COQUILLE ST JACQUES	18 461	-16%	2,13	2%	32 934	56%	↗
6	MERLU	14 721	-3%	2,77	-16%	22 692	65%	↘
7	SAINT PIERRE	13 307	0%	10,02	-6%	14 279	93%	↘
8	SEICHE	12 055	-30%	2,53	13%	16 534	73%	→
9	CALMAR	10 272	84%	4,58	-21%	23 838	43%	→
10	LIEU JAUNE	9 223	89%	4,11	-7%	10 388	89%	→

Source : CAPACITES SAS, filiale de l'Université de Nantes, d'après les données France Agrimer

PRODUCTION PAR ESPECE EN 2008 POUR L'AGLIA SUD(3 REGIONS*)

➢ **La sole, le bar, le merlu et la seiche** constituent la **moitié** du chiffre d'affaires générées par les HAM de l'AGLIA en 2009.

➢ L'année 2009 a été particulièrement faste concernant les débarquements de **Saint-Pierre** (+62% / 2008). Cette tendance n'est pas propre à la façade AGLIA (-2 points de part de marché par rapport au niveau national).

* L'observatoire de l'AGLIA réalise le suivi des activités de pêche et d'aquaculture de 3 régions (Pays de la Loire, Poitou-Charentes et Aquitaine). Ce document présente une analyse des 7 principales espèces stratégiques de l'AGLIA sous forme de fiches « espèce »

avec l'ensemble des informations partant de la production jusqu'à la distribution finale des produits.

2. LA SOLE

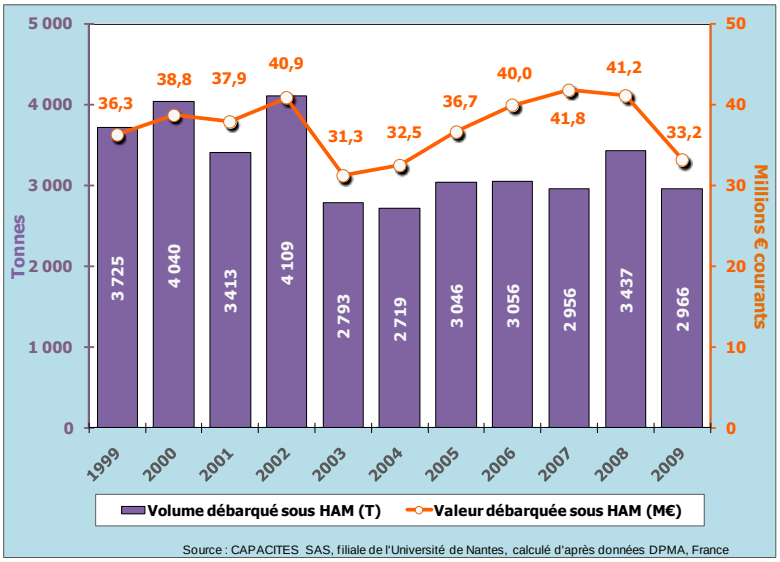

DEBARQUEMENTS ANNUELS SUR LA FAÇADE AGLIA SUD

➢ **Baisse** des volumes de **production,** liée à la réduction des quotas imposés par la PCP (**-14 %** en volume et **-19%** en valeur / 2008).

➢ L'**AGLIA** (3 régions sud) concentre **50 %** de la valeur et **48%** du volume de sole débarquée sous HAM en France.

➢ Les volumes débarqués sont semblables à ceux de 2007.

➢ La baisse observée des prix moyens de la sole se poursuit dans la zone (en 2009, -6,2% par rapport à 2008. Le prix moyen passe à **11,2€** (14,2€ en 2007).

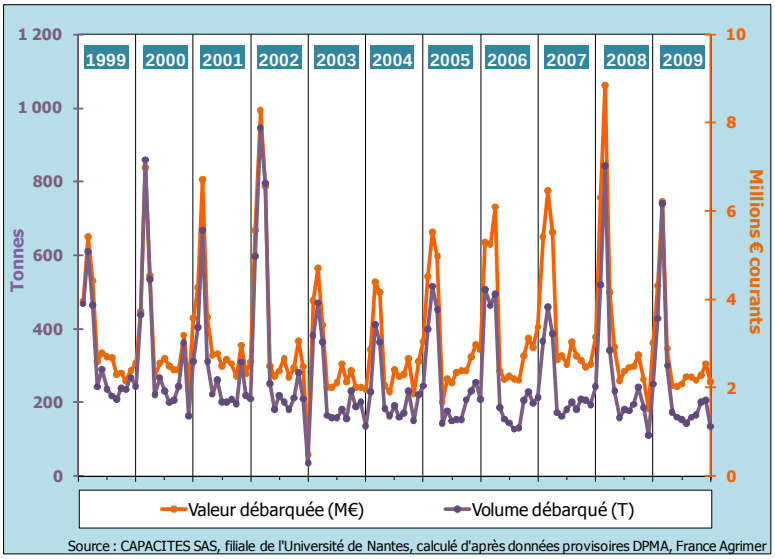

DEBARQUEMENTS MENSUELS SUR LA FAÇADE AGLIA SUD

➢ **Apport massif de sole** au **1er trimestre** de l'année (février et mars).

➢ Le **1er trimestre** qui pèse entre **40 et 50 %** des débarquements annuels **conditionne fortement** les bonnes ou mauvaises années.

➢ En 2009, lors de ce pic de production, le prix moyen baisse plus que ces 5 dernières années.

➢ De même, en 2009, lors des périodes de faible production, le prix moyen augmente de manière moins évidente.

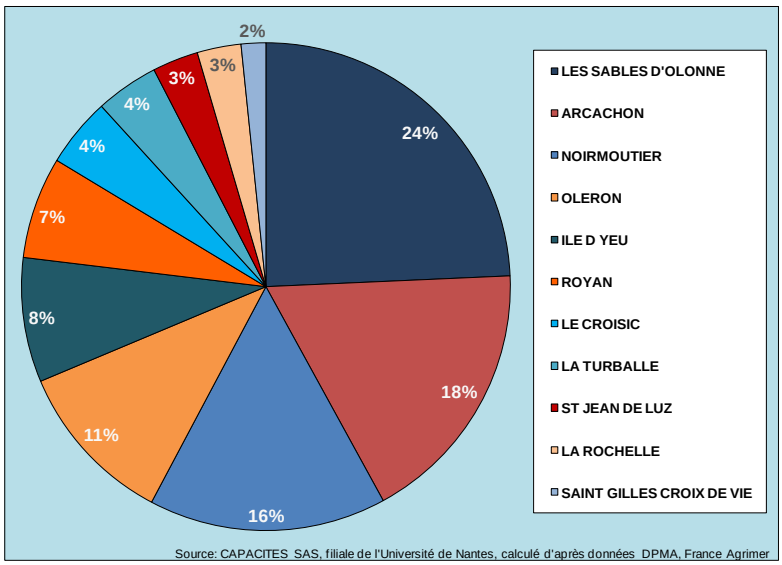

REPARTITION DES DEBARQUEMENTS DE LA FAÇADE AGLIA SUD EN 2009

➢ La HAM des **Sables d'Olonne** reste la première place de vente en valeur pour la sole (756 000 tonnes / 8 millions €).

➢ **Les volumes de sole** débarquée se **concentrent** autour de 5 HAM.

➢ Hormis pour la Rochelle (-30% de la valeur), la répartition des apports reste proche de celle de 2008.

➢ Le **prix moyen varie** selon les **HAM**. En 2009, le prix le plus bas est observé à l'Ile d'Yeu (9,8€/Kg). Le prix moyen le plus élevé est celui de Saint Gilles Croix de Vie (13,5€/Kg).

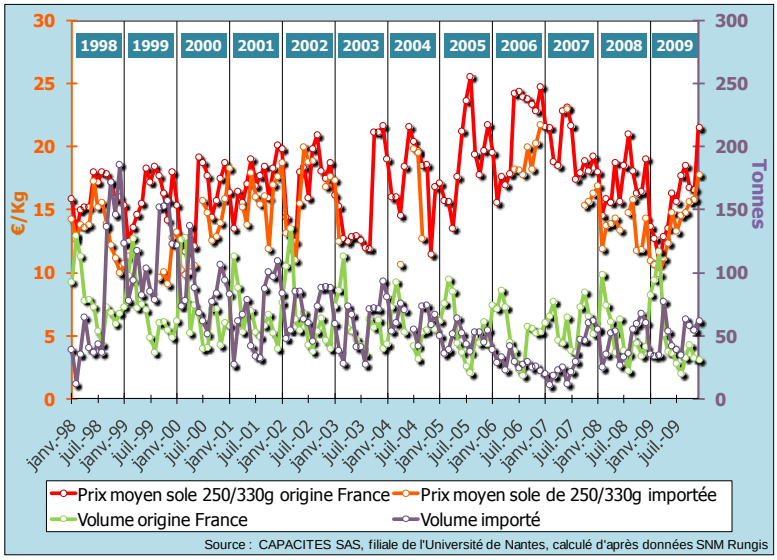

MIN DE RUNGIS : VOLUMES MENSUELS ET PRIX MOYENS

➢**Pic de commercialisation au 1er trimestre**, particulièrement accentué au mois de mars.

➢En 2009, le prix moyen le plus élevé a été observé en **décembre** durant les fêtes de fin d'année (**21,5€/Kg** pour la sole française, 17,8€ pour la sole d'importation).

➢Le prix moyen de la **sole française est de 5% à 25% supérieur** à la sole d'importation (sole portion de 250g à 300g).

ECHANGES COMMERCIAUX DE LA FRANCE DE 1999 A 2009

➢ La **balance commerciale** de la France en 2009 devient **déficitaire en volume**, alors qu'elle reste **excédentaire en valeur** (prix moyen élevé de la sole française).

➢ Les échanges commerciaux concernent surtout de la sole fraiche.

➢ La sole importée est surtout originaire des **Pays Bas.**

➢ L'Espagne reste la première et principale destination de la sole française.

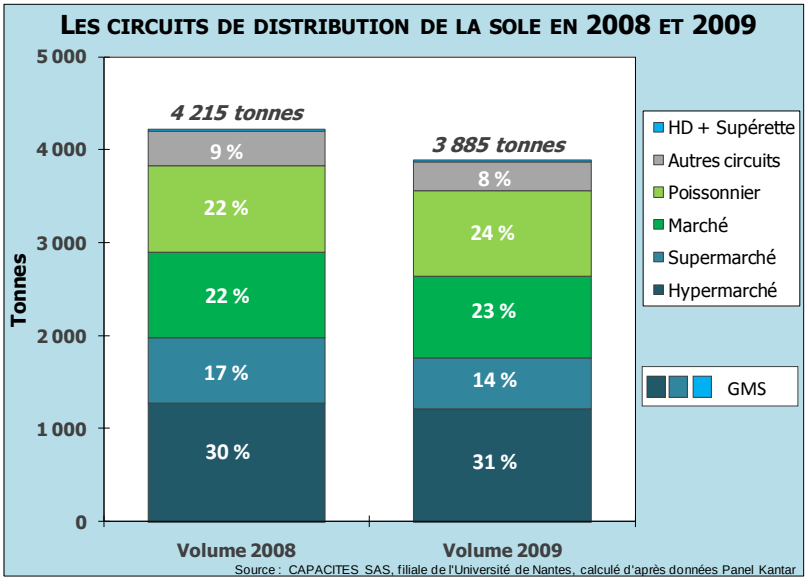

CONSOMMATION ET LIEUX DE DISTRIBUTION EN FRANCE

➢ En 2008, les ménages français ont réduit leur consommation de sole **(-8,5%)**.

➢ Sur cette espèce, la place des **détaillants** (poissonniers et vente sur marché) se maintient. Les **volumes** qu'ils commercialisent restent **équivalents** à ceux de 2008.

➢ La part des **GMS recule** (-6%).

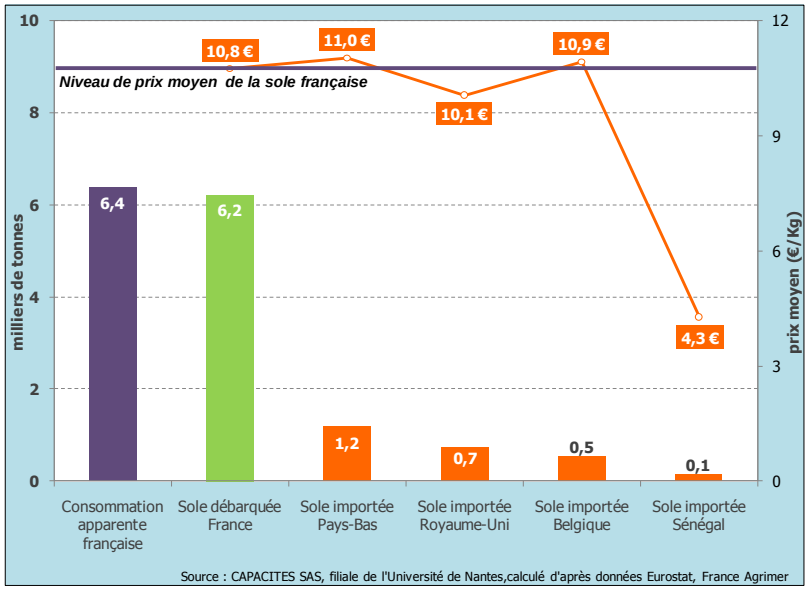

LES PRODUITS CONCURRENTIELS DE LA SOLE FRANÇAISE EN 2009

- Les volumes de sole **consommés** sur le territoire français restent **inférieurs** à ceux **débarqués** sous HAM françaises.
- Les apports sont complétés, voire remplacés par des importations (prix moyen concurrentiel).
- Le prix moyen de la sole française sous HAM est comparable à celui de la sole importée (européenne).
- La saisonnalité de la production et le niveau de prix de la sole française (sur les lieux de distribution) justifient les importations.

Critère de définition observé	Volume 2008 (Tonnes)	Volume 2009 (Tonnes)	Evolution 08/09
Tranche d'âge			
Moins de 35 ans	258	205	*-21%*
35 à 49 ans	526	435	*-17%*
50 à 64 ans	1 222	1 279	*5%*
65 ans et plus	2 209	1 966	*-11%*
Profession et Catégorie Socio-professionnelle			
Aisee	1 139	1 089	*-4%*
Moyenne supérieure	1 720	1 413	*-18%*
Moyenne inférieure	1 057	1 051	*-1%*
Modeste	299	333	*11%*

Source : CAPACITES SAS, filiale de l'Université de Nantes, calculé d'après données KANTAR - France Agrimer

CONSOMMATION DES MENAGES FRANÇAIS PAR PROFIL DE CONSOMMATEURS

- Les foyers les plus **jeunes** (<35 ans & [35 ; 49] ans) ont réduit **(-21%)** leur consommation de sole déjà peu importante.
- Seuls les ménages 50-64 ans ont augmenté leur consommation de sole.
- Les ménages **modestes, petits consommateurs** de sole, ont augmenté leurs volumes d'achats.
- Les classes les plus aisées (moyenne haute et aisée) ont réduit leur consommation de sole.

Concernant ce dernier chapitre, il faut rester vigilent car le système de la collecte de données est en cours de transition (système de scanette). Le temps d'adaptation de la population enquêtée à ce nouveau système de collecte de données n'est pas en 2009 totalement écoulé.

Note d'actualités sur la sole :

- **Le règlement (CE) n°388/2006 du Conseil du 23 février 2006, concernant le plan pluriannuel pour l'exploitation durable du stock de sole dans le golfe de Gascogne, encadre l'exploitation de la sole dans le golfe de Gascogne.**
- **Une évaluation des plans pluriannuels a eu lieu en novembre 2009 (groupe de travail SGMOS du CIEM) :**
  - **Actuellement F = 0,39 ;**
  - **Objectif F_{max} = 0,24 ; F_{max} est un point de référence biologique, il représente le taux de mortalité par la pêche qui maximise la production par recrue équilibrée ;**
  - **Fin juin 2009, le stock avait atteint ses limites biologiques de sécurité (stock de biomasse fécondante).**
- **Une réduction de la pêche s'avère encore nécessaire en 2011 pour atteindre les objectifs MSY fixés pour 2015.**
- **Pour 2010, la France a obtenu dans le golfe de Gascogne un quota de 4 426 tonnes sur les 4 829 tonnes attribués pour la zone.**

3. LE BAR COMMUN

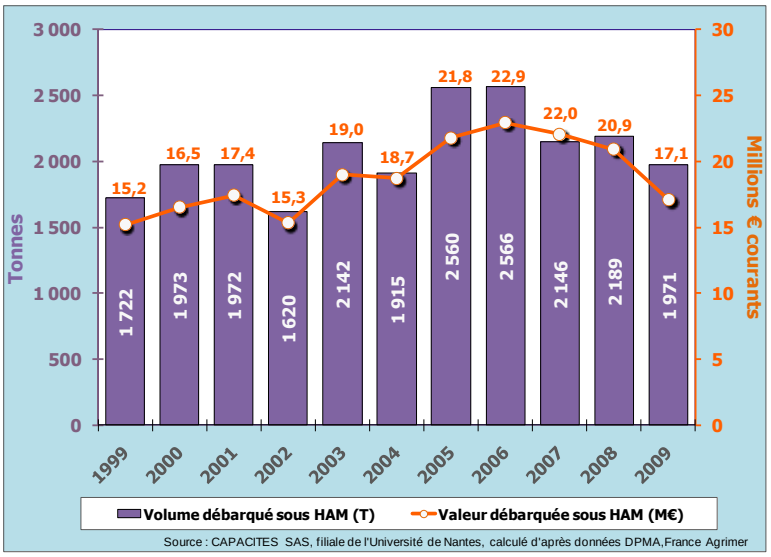

DEBARQUEMENTS ANNUELS SUR LA FAÇADE AGLIA SUD

➢ **Sur la dernière décennie**, le volume, la valeur et le prix moyen des débarquements **restent** relativement stables.

➢ **Baisse** de la production de bar en 2009 (/2008), niveau semblable à 2004.

➢ **Prix moyen** sous HAM (9,1€ en 2009) redescend depuis 2007 (10,27€). Pas de compensation apparente de la baisse des volumes par le prix moyen.

➢ L'**AGLIA** (3 régions) représente + de **40%** des débarquements **sous HAM françaises.**

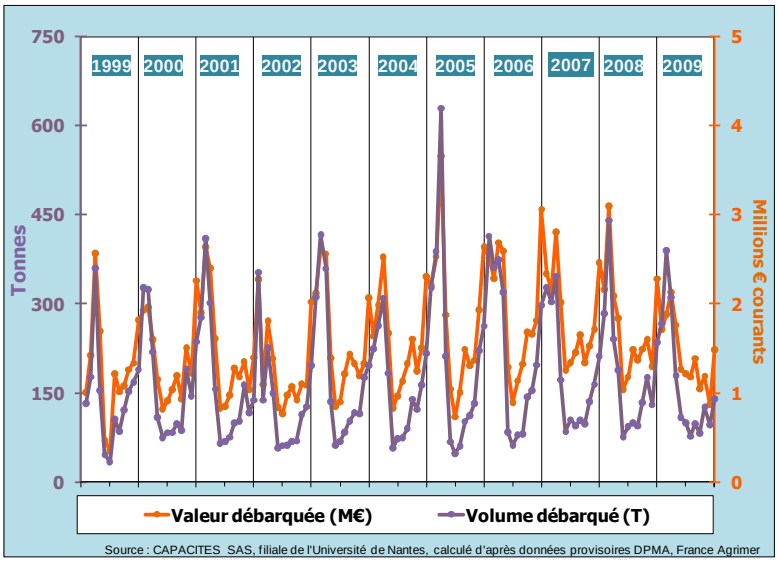

DEBARQUEMENTS MENSUELS SUR LA FAÇADE AGLIA SUD

➢ **Pic de production** au **1er trimestre** de chaque année (de janvier à mars).

➢ Une production relativement importante en décembre sauf en 2009.

➢ Près de la **moitié** de la production annuelle est réalisée sur les trois premiers mois.

➢ **Saisonnalité moins frappante en 2009,** baisse de production du second trimestre moins marquée.

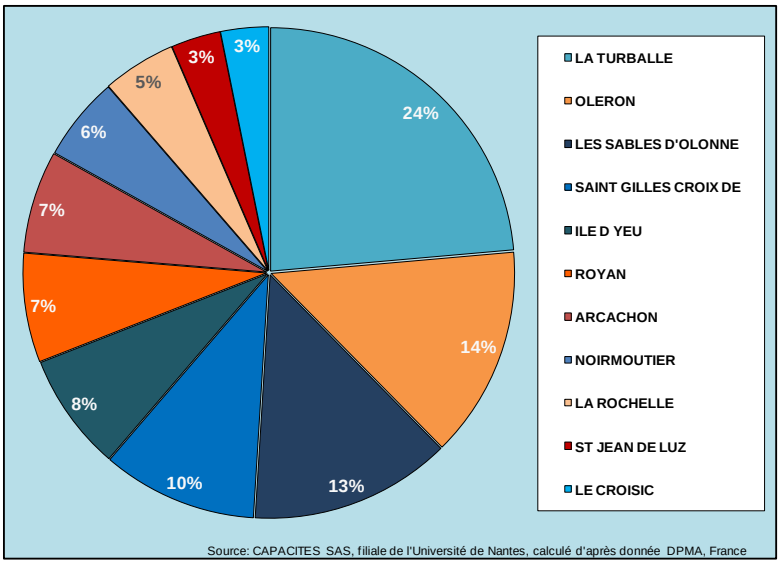

REPARTITION DES DEBARQUEMENTS DE LA FAÇADE AGLIA SUD EN 2009

➢ **La Turballe** reste la **première HAM** de débarquement du bar sur le secteur.

➢ Entre 2008 et 2009, la répartition des débarquements de bar sur la façade AGLIA a été largement modifiée : recul pour **Noirmoutier (-50%)**, et La Rochelle (-20%), progression pour **l'Ile d'Yeu (+36%)** et Arcachon (+27%).

➢ Les niveaux de **prix moyen** restent très épars (de 7,1€ à 13,6€) en fonction de la **HAM** de débarquement et de **l'engin** de pêche utilisé (chalut ou ligne).

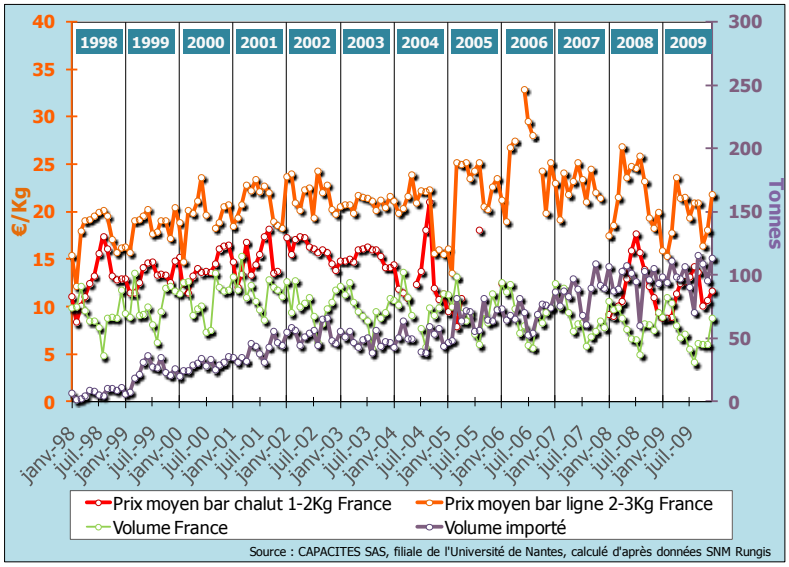

MIN DE RUNGIS : VOLUMES MENSUELS ET PRIX MOYENS

- Les **volumes de bar domestique** commercialisés sur **Rungis** continuent de réduire.
- Les **volumes de bar importés** poursuivent leur croissance. Il s'agit essentiellement de bar d'aquaculture.
- Les prix moyens sont au plus haut durant les mois d'été.
- Le **bar de ligne** (1-2kg) est commercialisé à un prix moyen de **50% à 110% supérieur** au bar de chalut (2-3kg).

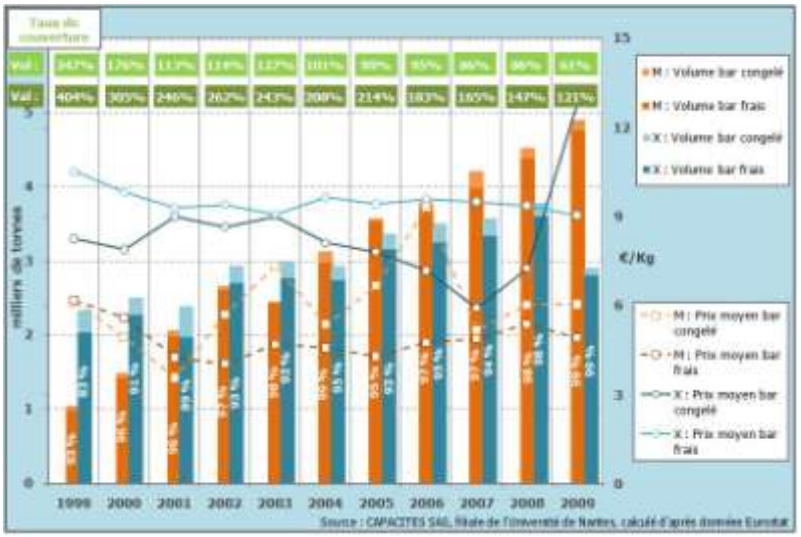

ECHANGES COMMERCIAUX DE LA FRANCE DE 1999 A 2009

- Les **importations** de bar continuent de **croître** alors que les **exportations** se stabilisent voire **baissent** (2009).
- Les échanges commerciaux concernent essentiellement le **bar frais.**
- Après une période de déflation de la valeur du bar frais exporté, le prix moyen du bar double de 2007 à 2009 (bar de ligne).
- Les **importations** de bar (aquaculture) proviennent de Grèce (2/3). Les **exportations** (bar sauvage) partent pour l'Italie (1/3).

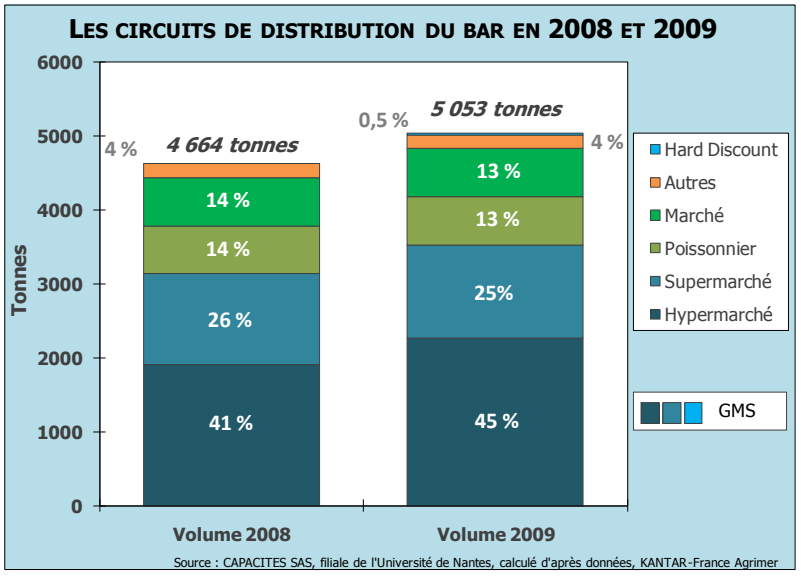

CONSOMMATION ET LIEUX DE DISTRIBUTION EN FRANCE

- **Reprise de la consommation** (+8%) de bar par rapport aux résultats 2008.
- Les **GMS** ont encore augmenté leur part de marché.
- **Plus de 70% du bar** est distribué en GMS. Il s'agit principalement de bar d'aquaculture.
- Les volumes distribués par les **poissonniers** et la **vente sur marché se sont maintenus** de 2008 à 2009. Ils s'agit plus généralement de bar sauvage.

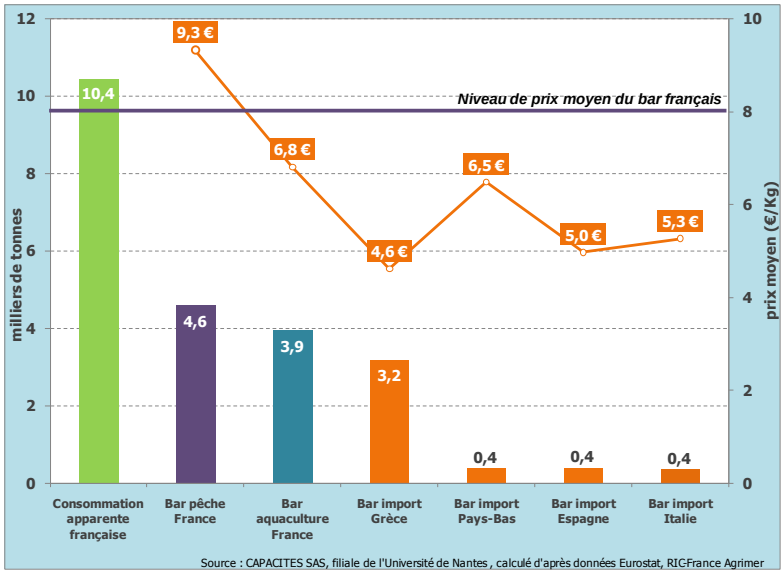

LES PRODUITS CONCURRENTIELS DU BAR DE PECHE FRANÇAISE EN 2009

➢ La **consommation française** de bar est **supérieure** (**22%**) aux volumes de bar produits en France (**pêche et aquaculture**).

➢ Qu'il soit d'aquaculture ou de pêche, le **prix moyen** du **bar français** est **supérieur** au bar d'importation.

➢ Le **bar importé** provient pour l'essentiel de **Grèce**. Il s'agit de bar d'aquaculture. Son **prix est fortement concurrentiel** des produits français (-50% / bar pêche ; -30% / bar aquaculture).

Critère de définition observé	Volume 2008 (Tonnes)	Volume 2009 (Tonnes)	Evolution 08/09
Tranche d'âge			
Moins de 35 ans	211	367	*74%*
35 à 49 ans	676	914	*35%*
50 à 64 ans	1 646	1 701	*3%*
65 ans et plus	1 928	2 071	*7%*
Profession et Catégorie Socio-professionnelle			
Aisee	1 338	1 436	*7%*
Moyenne supérieure	1 641	1 751	*7%*
Moyenne inférieure	1 350	1 448	*7%*
Modeste	356	418	*17%*

Source : CAPACITES SAS, filiale de l'Université de Nantes, calculé d'après données KANTAR-France Agrimer

CONSOMMATION DES MENAGES FRANÇAIS PAR PROFIL DE CONSOMMATEURS

➢ Quel que soit l'âge du foyer, la consommation de bar a augmenté. Les consommateurs **les plus jeunes ont le plus accru** leur consommation (- de 35 ans +74%).

➢ La majorité du bar est consommée par une **population âgée** (+ de 70% du volume).

➢ En dehors des foyers modestes, la consommation de bar est **équitablement répartie.** On observe une augmentation de +7% équivalente pour chacune de ces catégories sociales.

Concernant ce dernier chapitre, il faut rester vigilent car le système de la collecte de données est en cours de transition (système de scanette). Le temps d'adaptation de la population enquêtée à ce nouveau système de collecte de données n'est pas en 2009 totalement écoulé.

Note d'actualités sur le bar commun :

- **Etat des stocks corrects selon l'IFREMER / Etat des stocks préoccupant selon l'ICES.**
- **Pas de quota de pêche fixé par l'UE.**
- **Les flottes françaises ont adopté une limite de 5 tonnes / semaine & / navire pour la pêche hivernale sur les frayères.**
- **Les ligneurs et les pêcheurs côtiers observent une période de repos biologique entre le 1er février et le 15 mars depuis 2006.**
- **Les importations de bar continuent de croître.**
- **La place du bar d'aquaculture (français et d'importation) poursuit sa croissance.**
- **Le bar français notamment de ligne se démarque un peu plus des autres produits.**
- **Double exploitation des stocks : par la pêche professionnelle (50% des volumes), et par la pêche récréative (50%) en France (étude IFREMER).**

4. LA SEICHE

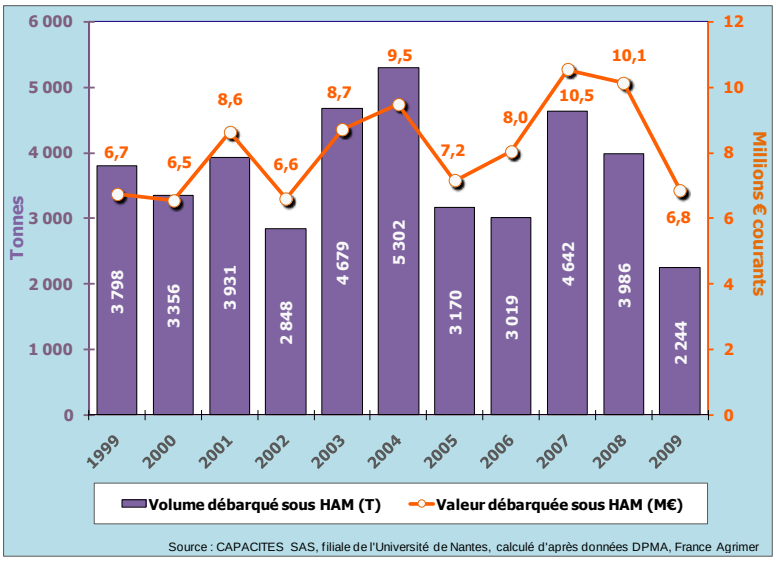

DEBARQUEMENTS ANNUELS SUR LA FAÇADE AGLIA SUD

➢ La **production** est très irrégulière d'une année à l'autre.

➢ Le cycle de production de la seiche semble pluriannuel.

➢ L'augmentation du prix moyen de la seiche se poursuit (depuis 1999, +5,1%), **+20% entre 2008** (2,5€) et **2009** (3,06€).

➢ L'**AGLIA** (3 régions) représente **41%** de la **valeur** débarquée dans les HAM françaises.

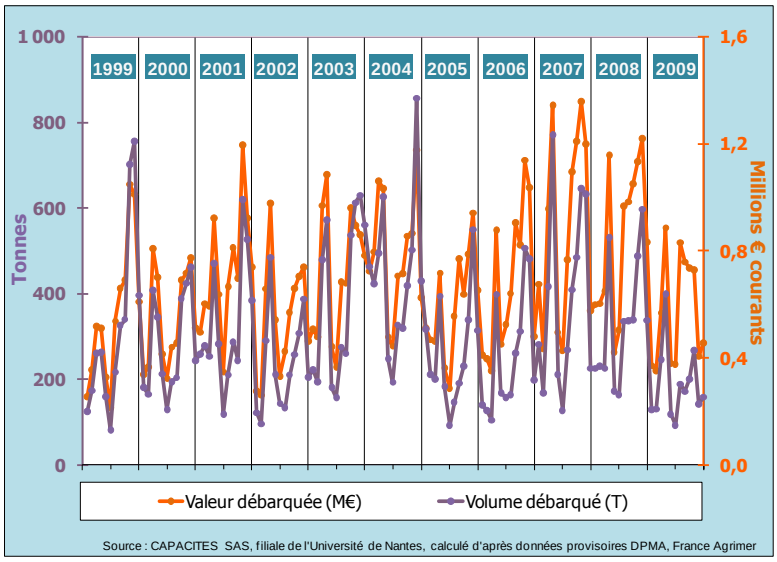

DEBARQUEMENTS MENSUELS SUR LA FAÇADE AGLIA SUD

➢ **Deux pics** dans les débarquements auprès des HAM caractérisent la production de seiche :

- Au mois d'**avril,**
- De septembre à décembre et particulièrement au mois de **novembre.**

➢ Les **prix les plus hauts** sont observés aux périodes de **faible production** particulièrement de juin à août d'autant plus en 2009 avec des débarquements particulièrement faibles.

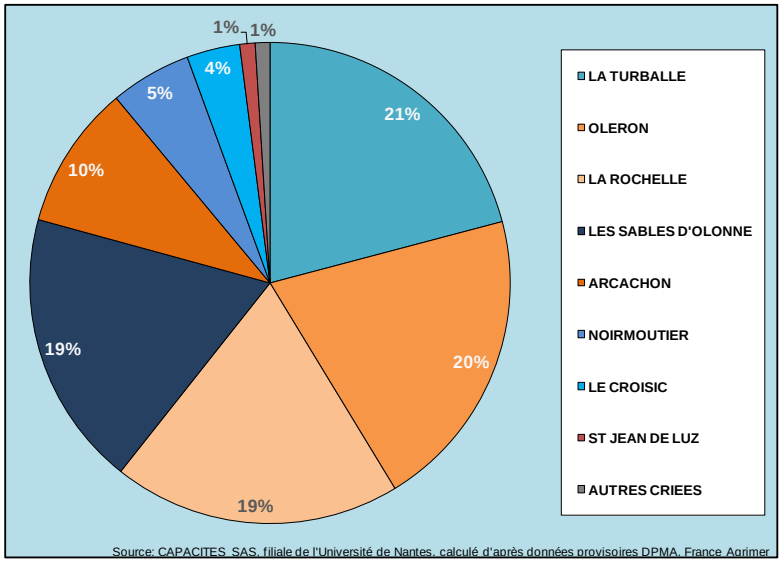

REPARTITION DES DEBARQUEMENTS DE LA FAÇADE AGLIA SUD EN 2009

➢ La plupart de la seiche (60% de la valeur) est débarquée au niveau de 4 HAM : **La Turballe, Oléron, La Rochelle, Les Sables d'Olonne**.

➢ De 2008 à 2009, la répartition de la valeur des débarquements a surtout été modifiée pour l'Ile d'Yeu (-52,1%), le Croisic (-48%), et Noirmoutier (+42%).

➢ Quasiment absente à **Royan,** la seiche y est commercialisée à **6,1€.** Le prix le plus bas (**2,1€)** a été relevé à **l'Ile d'Yeu** où elle est pourtant peu débarquée.

4.1.1 Pour la seiche et le calmar (données agrégées dans la BDD Rungis et Eurostat)

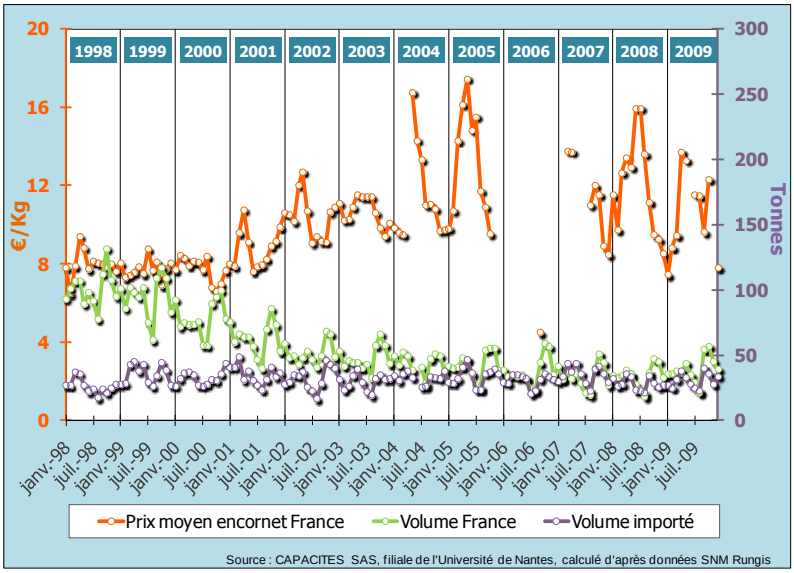

MIN DE RUNGIS : VOLUMES MENSUELS ET PRIX MOYENS

➢ Lors des **pics de production** de seiche, les **volumes** commercialisés à Rungis sont surtout d'**origine française.**

➢ Depuis plusieurs années, les seiches et encornets **commercialisés à Rungis** sont **à part égale** d'origine française et d'**importation** (en termes de volume).

➢ Depuis plusieurs années, le prix moyen annuel de la seiche et des encornets tend à se stabiliser.

ECHANGES COMMERCIAUX DE LA FRANCE DE 1999 A 2009

➢ En 2008 et 2009, si la **balance commerciale** est largement **excédentaire** en **valeur**, elle ne l'est pas **volume.**

➢ L'écart de prix est important entre les céphalopodes exportés (3,6€ à 5,4€) et ceux importés (2€).

➢ Les **produits transformés** dominent les **importations**.

➢ Les **exportations** sont majoritairement composées par des **produits frais**.

LES CIRCUITS DE DISTRIBUTION DE LA SEICHE FRAICHE ET CONGELÉE EN 2008 ET 2009

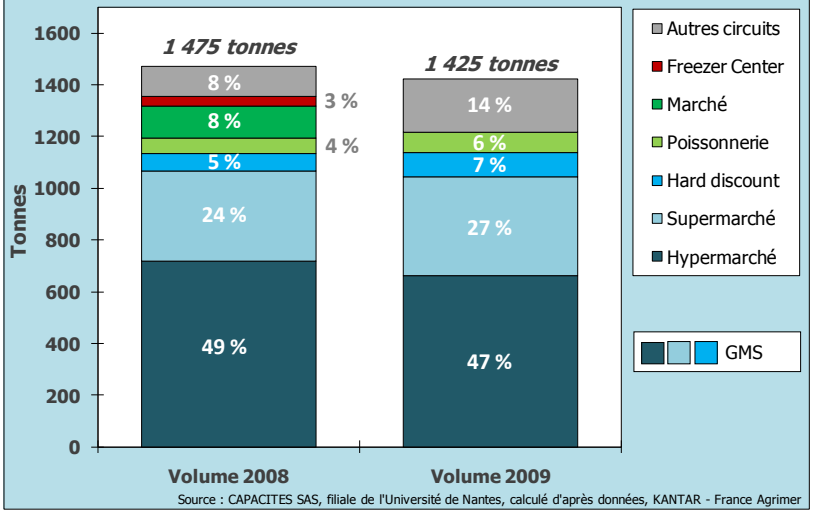

CONSOMMATION ET LIEUX DE DISTRIBUTION EN FRANCE

➢ La consommation de seiche se stabilise entre 2008 et 2009.

➢ Les **GMS** (Hard discount compris) distribuent **plus de 80%** de la seiche consommée en France.

➢ En France, la seiche distribuée est **majoritairement fraîche** (63% des volumes).

Attention : La répartition de la distribution par les circuits de commercialisation **traditionnels** n'a pas été exhaustivement renseignée.

Pour la seiche et le calmar (données agrégées dans la BDD Eurostat)

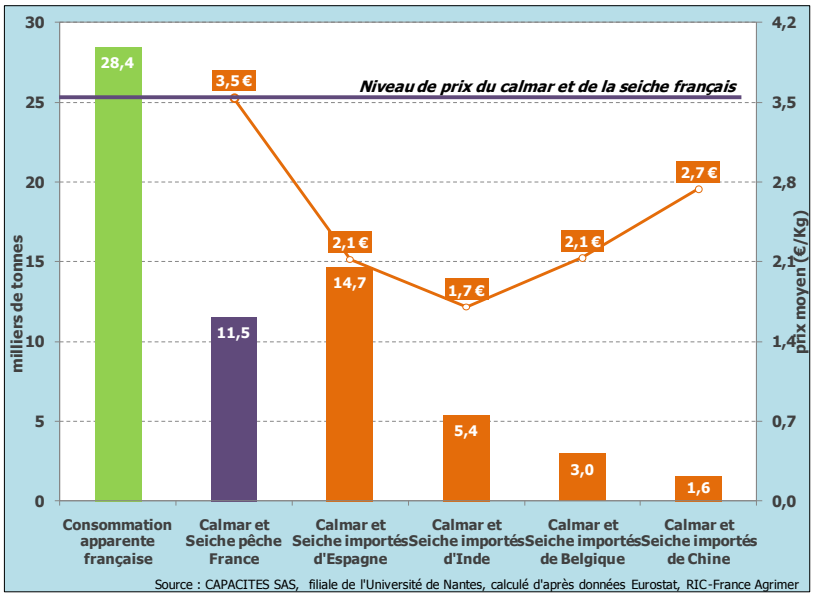

LES PRODUITS CONCURRENTIELS DE LA SEICHE ET DU CALMAR FRANÇAIS EN 2009

- La **consommation** française de calmar et seiche représente plus du double des **volumes débarqués** auprès des HAM françaises.
- Les volumes **importés** sont supérieurs à la consommation apparente. La France semble être une étape du circuit de commercialisation des céphalopodes.
- Le **prix moyen** des céphalopodes français frais est presque **2 fois supérieur** à ceux importés. Cet écart de prix se creuse pour les produits transformés.

Critère de définition observé	Volume 2008 (Tonnes)	Volume 2009 (Tonnes)	Evolution 08/09
Tranche d'âge			
Moins de 35 ans	116	60	*-48%*
35 à 49 ans	318	378	*19%*
50 à 64 ans	484	471	*-3%*
65 ans et plus	557	459	*-18%*
Profession et Catégorie Socio-professionnelle			
Aisee	186	215	*16%*
Moyenne supérieure	518	456	*-12%*
Moyenne inférieure	626	611	*-2%*
Modeste	65	82	*26%*

Source : CAPACITE SAS, filiale de l'Université de Nantes, calculé d'après KANTAR - France Agrimer

CONSOMMATION DES MENAGES FRANÇAIS PAR PROFIL DE CONSOMMATEURS

- Les **jeunes** (<35 ans), peu consommateurs de seiche, ont réduit de moitié (-48%) leur consommation.
- Les autres catégories d'âges se partagent presque équitablement la consommation de seiche.
- La seiche fraiche est consommée par les foyers au **revenu moyen.**
- Les **classes** socioprofessionnelles **peu consommatrices** de seiche (modestes et aisées) **ont augmenté** leur consommation.

Concernant ce dernier chapitre, il faut rester vigilent car le système de la collecte de données est en cours de transition (système de scanette). Le temps d'adaptation de la population enquêtée à ce nouveau système de collecte de données n'est pas en 2009 totalement écoulé.

Note d'actualités sur la seiche :

- **Espèce non surexploitée mais considérée comme étant en pleine exploitation.**

5. LE CALMAR

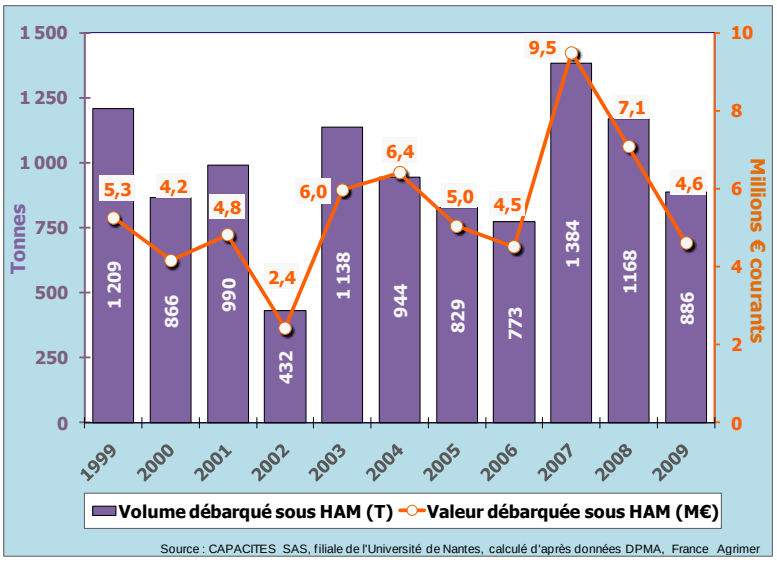

DEBARQUEMENTS ANNUELS SUR LA FAÇADE AGLIA SUD

➢ La **production de calmar est** très **irrégulière.**

➢ L'**AGLIA** (3 régions) concentre **1/5** de la **valeur** de calmar débarquée dans les HAM françaises en 2009.

➢ Comme pour la seiche, le **prix moyen** évolue assez **indépendamment** des volumes débarqués en HAM (de 2007 à 2009, baisse des volumes et du prix moyen).

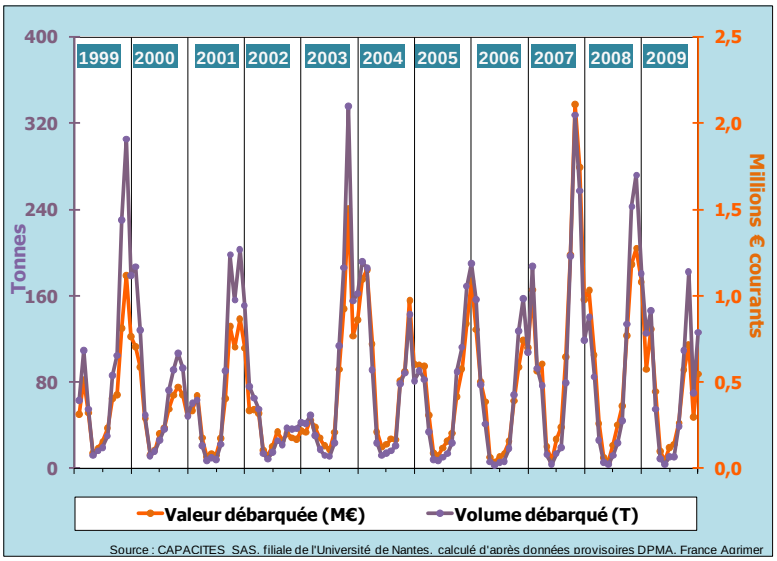

DEBARQUEMENTS MENSUELS SUR LA FAÇADE AGLIA SUD

➢ Sur l'année, la production de calmar est très **irrégulière.**

➢ La production de calmar est empreinte d'une forte saisonnalité.

➢ **Pic** de production au **4ème trimestre,** au mois de novembre ou au mois de décembre selon les années. Plus de la **moitié** des débarquements est réalisée au **4ème trimestre.**

➢ Une **saisonnalité** pouvant être **décalée** sur le **1er trimestre** certaines années.

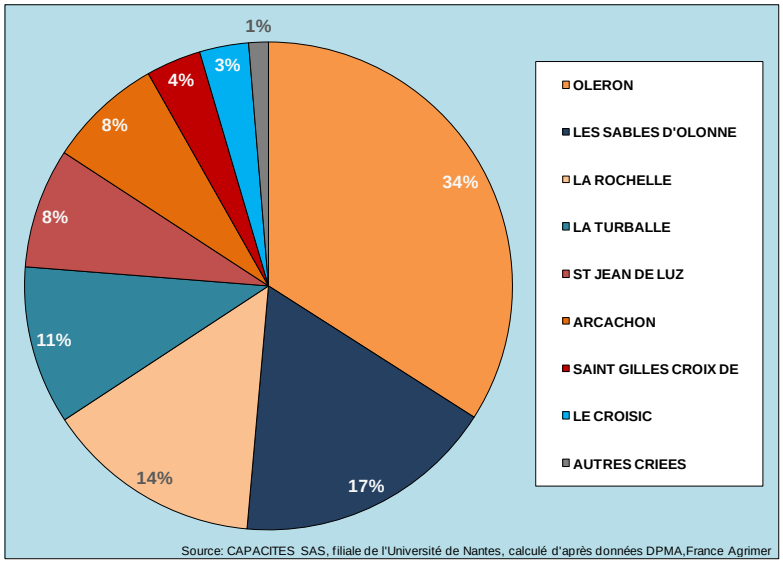

REPARTITION DES DEBARQUEMENTS DE LA FAÇADE AGLIA SUD EN 2009

➢ En 2009, **1/3 de la production** de la façade AGLIA est débarqué au niveau de la HAM de l'île d'**Oléron (La Cotinière)**

➢ Au niveau de la répartition des débarquements : Saint Gilles Croix de Vie est en recul (-43%), et Saint Jean de Luz en progrès (+40%).

➢ Le **prix moyen** est variable selon la HAM **indépendamment du volume** qui y est **débarqué**. Les prix moyens les plus élevés sont pratiqués à Saint Jean de Luz (7€).

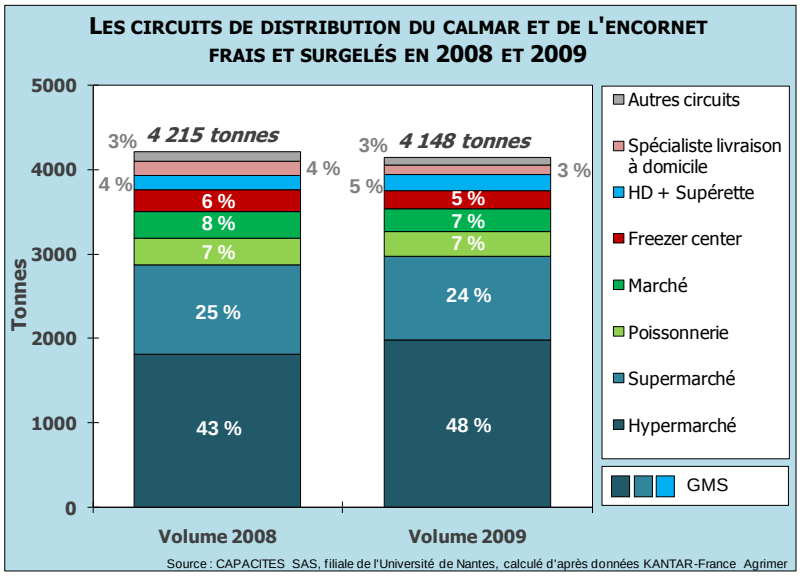

CONSOMMATION ET LIEUX DE DISTRIBUTION EN FRANCE

➢ La **consommation** de calmar s'est **stabilisée** entre 2008 et 2009.

➢ Les **GMS** distribuent plus des ¾ du calmar et de l'encornet.

➢ Les **circuits traditionnels**, tout comme les **enseignes spécialisées** dans les produits congelés (magasin ou livraison) conservent leurs parts de marché.

➢ GMS et enseignes spécialistes des produits surgelés distribuent des produits congelés.

Critère de définition observé	Volume 2008 (Tonnes)	Volume 2009 (Tonnes)	Evolution 08/09
Tranche d'âge			
Moins de 35 ans	439	398	*-9%*
35 à 49 ans	1114	1063	*-5%*
50 à 64 ans	1495	1549	*4%*
65 ans et plus	1196	1153	*-4%*
Profession et Catégorie Socio-professionnelle			
Aisee	702	653	*-7%*
Moyenne supérieure	1495	1233	*-18%*
Moyenne inférieure	1633	1755	*7%*
Modeste	416	522	*25%*

Source : CAPACITES SAS, filiale de l'Université de Nantes, calculé d'après données KANTAR-France Agrimer

CONSOMMATION DES MENAGES FRANÇAIS PAR PROFIL DE CONSOMMATEURS

➢ Les Français de tout âge ont **peu modifié** leurs habitudes de consommation de calmar.

➢ Les **jeunes** (- de 35 ans) sont les moins **« consommateurs »** de calmar.

➢ Les **classes moyennes** (inférieures et supérieures) achètent les ¾ du calmar commercialisé en France.

➢ Les foyers à bas revenu ont augmenté leur consommation alors que ceux à haut revenu réduisent leurs achats de calmar et encornet.

Concernant ce dernier chapitre, il faut rester vigilent car le système de la collecte de données est en cours de transition (système de scanette). Le temps d'adaptation de la population enquêtée à ce nouveau système de collecte de données n'est pas en 2009 totalement écoulé.

Note d'actualités sur le calmar :

- **Espèce non surexploitée mais considérée comme étant en pleine exploitation.**

6. LE MERLU

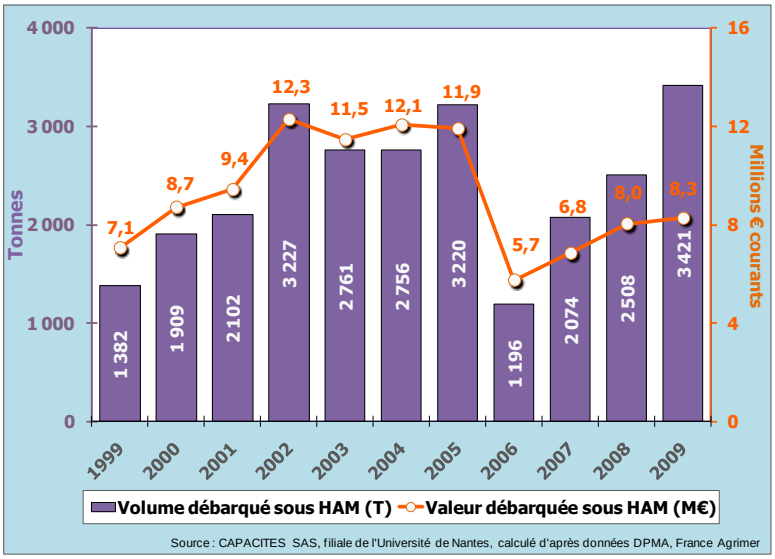

DEBARQUEMENTS ANNUELS SUR LA FAÇADE AGLIA SUD

- Sur la façade Atlantique, la production **de merlu** semble **cyclique** (cycle pluriannuel).
- Les **HAM de l'AGLIA** (3 régions) concentrent **37 %** des volumes des débarquements nationaux.
- Taux de croissance annuel de **+30%** pour les **volumes** entre 2006 et 2009. Taux de croissance annuel de **-12%** pour le **prix moyen** sur la même période.

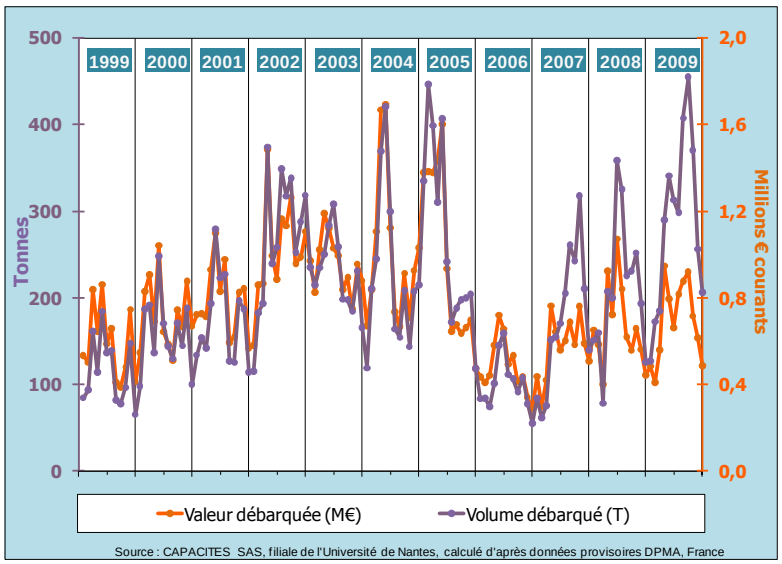

DEBARQUEMENTS MENSUELS SUR LA FAÇADE AGLIA SUD

- La **saison « haute »** pour les captures de merlu débute généralement en **avril** et dure jusqu'au mois **d'octobre.**
- La production faiblit durant les mois d'hiver.
- Les **prix moyens** sont particulièrement **bas et stables** tout au long de l'année **2009.** Le chiffre d'affaires est réparti équitablement sur toute l'année (pas d'incidence flagrante des volumes débarqués sur les prix moyens).

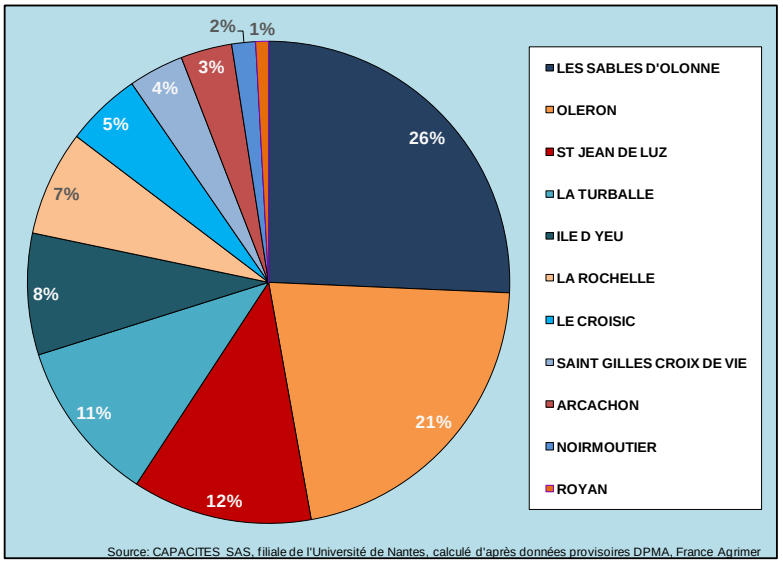

REPARTITION DES DEBARQUEMENTS DE LA FAÇADE AGLIA SUD EN 2009

- La répartition de la valeur des débarquements a surtout été modifiée à La Rochelle (-54% / 2008), et à Saint Gilles Croix de Vie (-43% / 2008).
- Le **prix moyen** est relativement **homogène** dans les HAM de l'AGLIA. Toutefois, Saint Jean de Luz se démarque par un prix moyen élevé (4,9€), et Saint Gilles Croix de Vie par un prix moyen faible (1,9€).

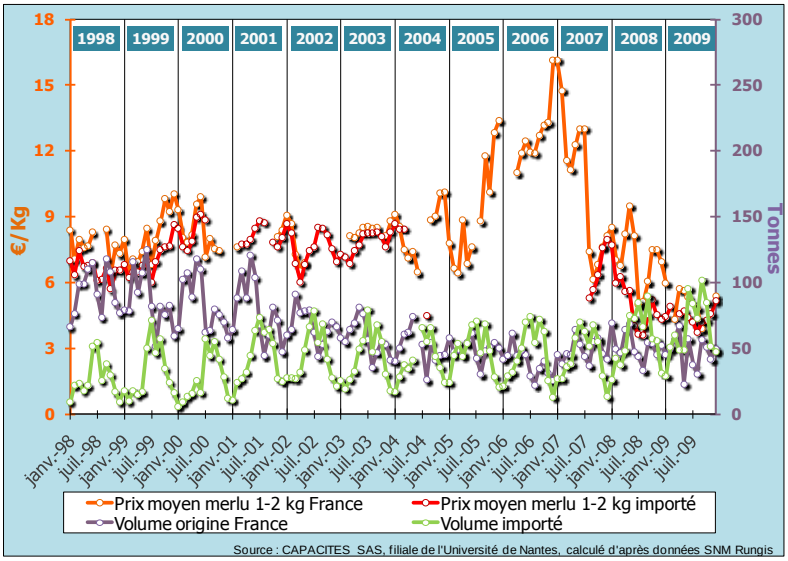

MIN DE RUNGIS : VOLUMES MENSUELS ET PRIX MOYENS

- Dans la continuité de 2008, le marché de **Rungis** a commercialisé **plus de merlu d'importation** que de merlu français en 2009.
- Le **merlu d'importation** compense les **baisses de production de merlu domestique,** et tend à le remplacer.
- En 2009, le **prix moyen** du merlu 1-2kg **importé** est en moyenne 20% **inférieur** au merlu 1-2kg **français**.

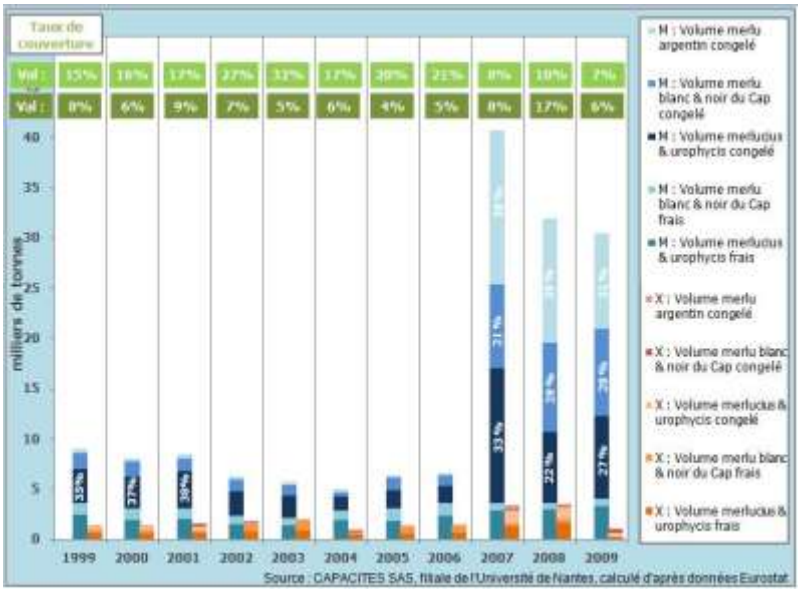

ECHANGES COMMERCIAUX DE LA FRANCE DE 1999 A 2009

- La **balance commerciale** de la France est **déficitaire** en volume et en valeur.
- Depuis **2007**, les importations de merlus se sont **développées**. Elles sont depuis dominées par les **produits congelés** (entiers, filets, et chair).
- Les exportations françaises sont principalement composées de merlu 'merlucius' frais ou réfrigéré.
- L'Espagne est le principal client de la France. L'Uruguay est depuis 2007 son principal fournisseur.

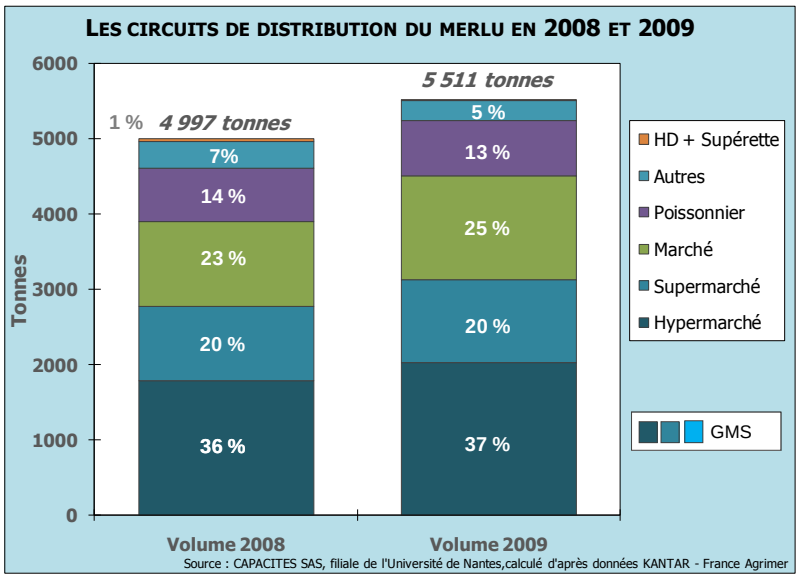

CONSOMMATION ET LIEUX DE DISTRIBUTION EN FRANCE

- En 2009, la consommation de merlu en France continue de progresser.
- Les **GMS** conservent leur place de **premier lieu** pour la distribution du merlu.
- Les **vendeurs sur marché** augmentent leur part de marché (1/4 du merlu distribué en 2009).
- Les **volumes** commercialisés par les **poissonniers** restent **stables.**

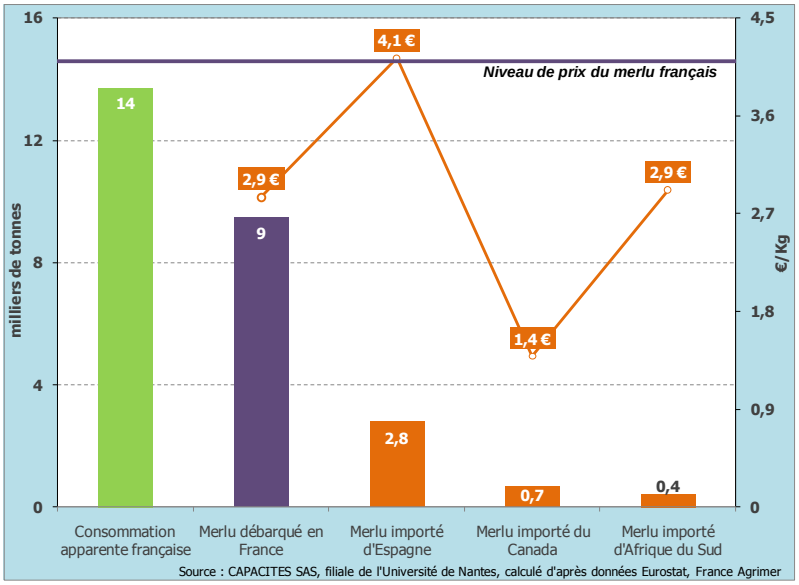

LES PRODUITS CONCURRENTIELS DU MERLU MERLUCIUS FRANÇAIS EN 2009

➢ La **consommation** française de merlu est **supérieure** (58%) à l'**offre** débarquée sous HAM.

➢ Le merlu débarqué sous HAM françaises est à un prix équivalent au merlu d'importation. Le **merlu français** reste un produit **cher** par rapport à celui d'importation (coût du circuit de commercialisation).

➢ Le merlu importé de l'**UE** est **frais** et entier. Le merlu **d'outre Atlantique** est **congelé** et majoritairement sous forme de **filet**.

Critère de définition observé	Volume 2008 (Tonnes)	Volume 2009 (Tonnes)	Evolution 08/09
Tranche d'âge			
Moins de 35 ans	159	246	*55%*
35 à 49 ans	515	491	*-5%*
50 à 64 ans	1 946	2 197	*13%*
65 ans et plus	2 377	2 577	*8%*
Profession et Catégorie Socio-professionnelle			
Aisee	731	1 211	*66%*
Moyenne supérieure	1 780	1 932	*9%*
Moyenne inférieure	1 793	1 800	*0%*
Modeste	692	568	*-18%*

Source : CAPACITES SAS, filiale del'Université de Nantes, calculé d'après données KANTAR - France Agrimer

CONSOMMATION DES MENAGES FRANÇAIS PAR PROFIL DE CONSOMMATEURS

➢ Pour **90 %,** le merlu est consommé par les foyers de plus **de 50 ans.**

➢ Les jeunes **(- de 35 ans**) ont encore augmenté leur consommation de merlu **(+55%)**. Ils restent cependant de petits consommateurs.

➢ Les catégories socio-professionnelles **« moyennes »** n'ont pas modifié leurs habitudes de consommation de merlu.

➢ Les volumes d'achats de merlu des foyers **aisés** ont augmenté **(+66%).**

Concernant ce dernier chapitre, il faut rester vigilent car le système de la collecte de données est en cours de transition (système de scanette). Le temps d'adaptation de la population enquêtée à ce nouveau système de collecte de données n'est pas en 2009 totalement écoulé.

Note d'actualités sur le merlu :

- **Des règlements interdisant la pêche au merlu du nord dans les eaux communautaires tombent régulièrement.**
- **Les problèmes de marché s'aggravent encore (concurrence des produits d'importation, part croissante du merlu congelé dans la consommation, massification des retraits, impact de la crise économique sur la consommation de poisson notamment en Espagne, marché majeur pour le merlu français, effondrement des prix moyens).**
- **La Commission européenne a voté pour des plans de gestion à long terme pour les stocks du Nord et du Sud.**
- **Quota France pour le golfe de Gascogne en 2010 : 14 241 tonnes sur les 20 609 tonnes octroyées pour cette zone.**

7. LA LANGOUSTINE

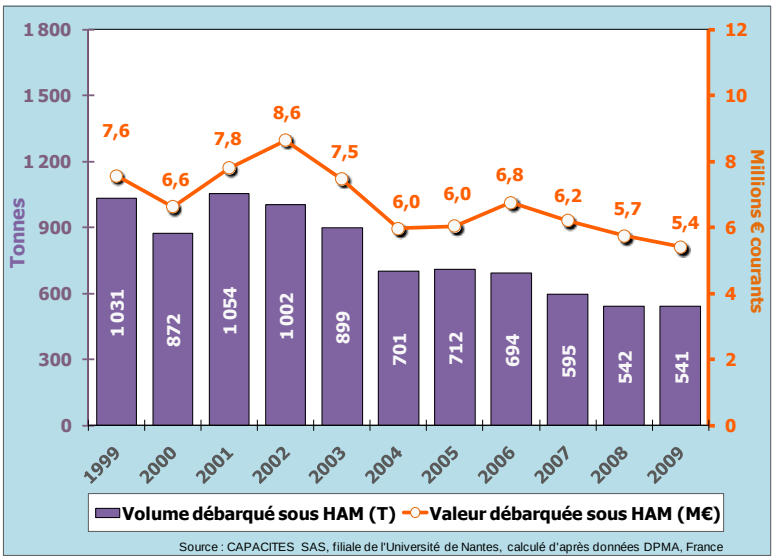

Débarquements annuels sur la façade AGLIA sud

➢ La **production** de langoustine débarquée sous HAM continue de réduire, mais elle tend à se stabiliser depuis 2004.

➢ Période 1999-2009 :

- Baisse du volume de **-5,7%** /an,
- Baisse de la valeur de **-3%** /an.

➢ Taux de croissance annuel du prix moyen de **+2,9%** entre 1999 et 2009. Prix moyen en baisse en 2009 (-0,6€/2008).

➢ L'**AGLIA** (3 Régions) concentre **14 %** de la valeur générée par la langoustine.

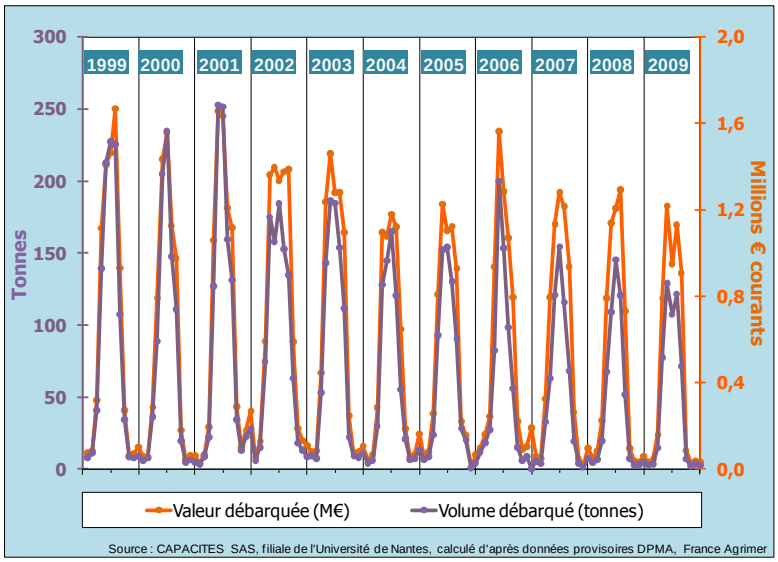

Débarquements mensuels sur la façade AGLIA sud

➢ Les débarquements de langoustine sous HAM se concentrent sur quelques mois : **d'avril à août.**

➢ En 2009, sur cette période, ont été débarqués :

- **93% du volume,**
- **92% de la valeur**.

➢ La **saisonnalité** des débarquements **agit** sur **les cours de l'espèce** (cours des prix moyens inverse à celui des volumes débarqués).

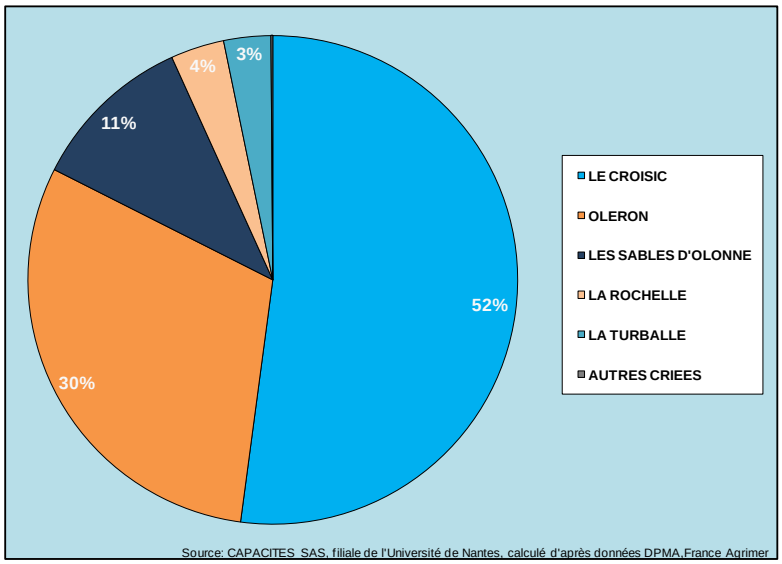

Répartition des débarquements de la façade AGLIA sud en 2009

➢ Les ports du **Croisic** et de **La Cotinière**, spécialisés dans la langoustine vivante ont assurés en 2009 **82%** des approvisionnements de la zone.

➢ Pour les ports du Croisic, de la Cotinière et des Sables d'Olonne, les débarquements ont progressé.

➢ Les **prix moyens au Croisic** restent **supérieurs** (11,1€) à ceux de la Cotinière (8,7€) et des Sables d'Olonne (9,8€). Au Croisic, proche de la place de mise en marché nantaise, le marché semble se stabiliser.

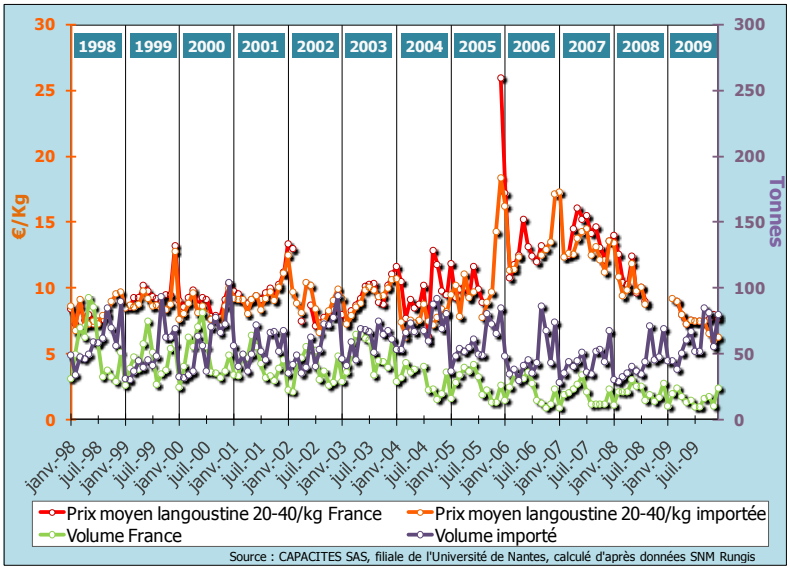

MIN de Rungis : Volumes mensuels et prix moyens

- Les volumes de langoustine commercialisés à Rungis varient sensiblement d'un mois sur l'autre.
- Depuis **2003,** les **volumes** de langoustine **importés** commercialisés à Rungis **dominent**. Les volumes de langoustine française sont particulièrement faibles en 2009.
- Le **prix moyen** de la langoustine varie selon la saisonnalité.
- Le **prix moyen** de la langoustine congelée taille 20-40/kg qu'elle soit d'importation ou français est analogue.

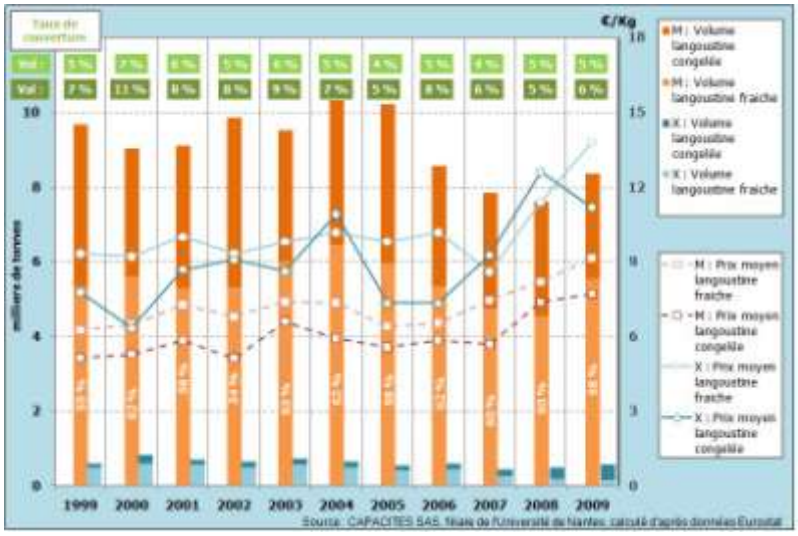

Echanges commerciaux de la France de 1999 à 2009

- La **balance commerciale** de la France est largement **déficitaire** en **volume** et en **valeur.**
- Les **importations** concernent majoritairement les **produits frais.**
- Le **prix moyen** de la langoustine **importée** est **30% inférieur** à celui des produits français exportés.
- La langoustine importée provient essentiellement du **Royaume-Uni**. La langoustine française part principalement pour l'**Espagne**.

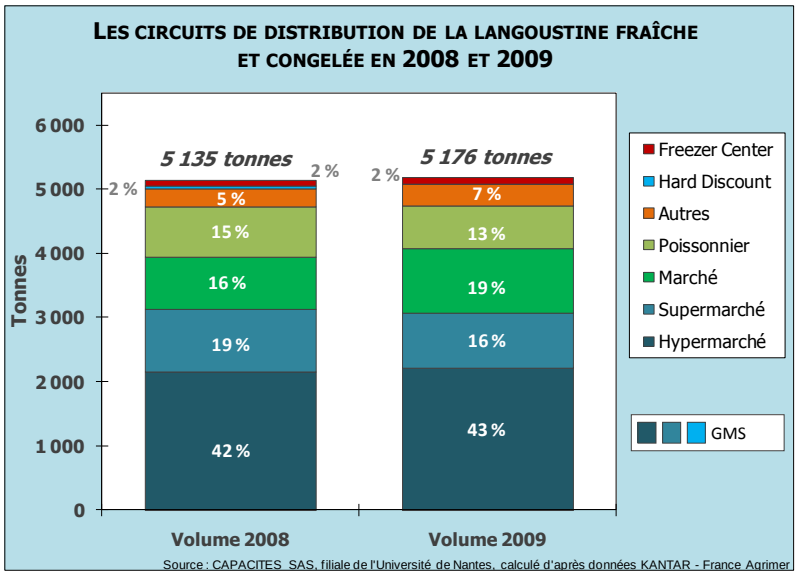

Consommation et lieux de distribution en France

- La **consommation** de langoustine par les **ménages français** s'est stabilisée entre 2008 et 2009.
- Les **GMS** concentrent plus de **60 % de la distribution** de langoustine fraiche.
- Avec les GMS, et les freezers centers, la plupart de la langoustine commercialisée en France est **congelée**.
- Les **vendeurs sur marché** ont augmenté leur part de marché (+3%).

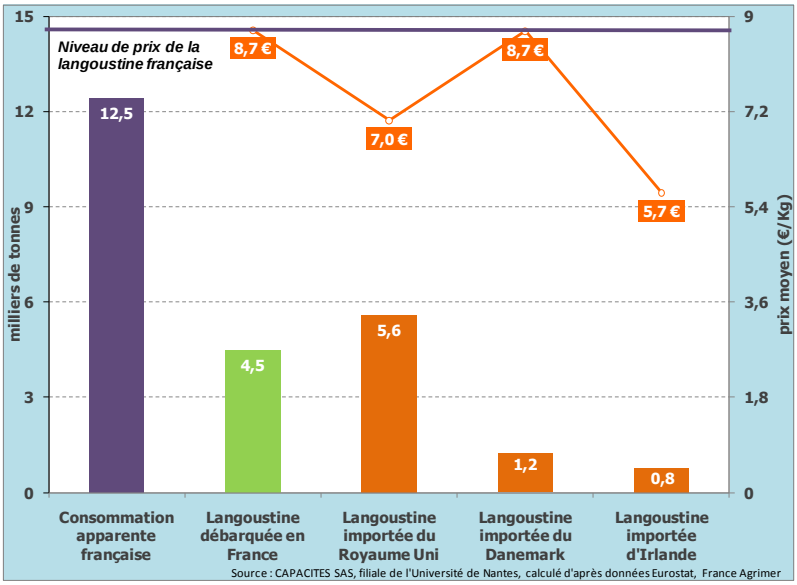

Les produits concurrentiels de la langoustine française en 2009

➢ La **consommation** de langoustine en France est **trois fois supérieure** aux volumes **débarqués** auprès des HAM.

➢ Les **importations depuis le Royaume-Uni** représentent presque la **moitié** de la consommation apparente française.

➢ Le niveau de **prix moyen** de la **langoustine française** à son débarquement en HAM (avant coûts commercialisation) reste **élevé** par rapport à celui de la langoustine importée quelque soit son origine.

Critère de définition observé	Volume 2008 (Tonnes)	Volume 2009 (Tonnes)	Evolution 08/09
Tranche d'âge			
Moins de 35 ans	350	239	*-32%*
35 à 49 ans	774	759	*-2%*
50 à 64 ans	1920	1941	*1%*
65 ans et plus	2091	2236	*7%*
Profession et Catégorie Socio-professionnelle			
Aisee	846	890	*5%*
Moyenne supérieure	1951	1988	*2%*
Moyenne inférieure	1827	1948	*7%*
Modeste	511	350	*-32%*

Source : CAPACITES SAS, filiale de l'Université de Nantes, calculé d'après données KANTAR - France Agrimer

Consommation des ménages français par profil de consommateurs*

➢ Les **moins de 35 ans** ont réduit leur consommation. Elle retourne au niveau de 2008 (cf note de bas de page).

➢ La consommation des autres tranches d'âge est restée semblable.

➢ Les classes modestes ont réduit leur consommation de langoustine.

➢ Les autres catégories socio-professionnelles ont légèrement augmenté leur consommation.

➢ **Les classes moyennes représentent ¾ de la consommation** de langoustine.

**Concernant ce dernier chapitre, il faut rester vigilent car le système de la collecte de données est en cours de transition (système de scanette). Le temps d'adaptation de la population enquêtée à ce nouveau système de collecte de données n'est pas en 2009 totalement écoulé.*

Note d'actualités sur la langoustine :

- **TAC de la France pour la zone du golfe de Gascogne en 2010 = 3 665 tonnes sur les 3 899 tonnes autorisées sur cette zone.**
- **Nécessité d'adapter l'effort de pêche (plan de gestion à long terme) pour atteindre l'objectif de MSY de 2015 selon le CSTEP.**
- **Une des pêcheries les mieux gérées de France (avec la coquille Saint Jacques).**
- **Plusieurs techniques d'amélioration de la sélectivité en test dans le golfe de Gascogne.**
- **Expérimentation des quotas individuels administrés depuis 2009.**

8. LA BAUDROIE

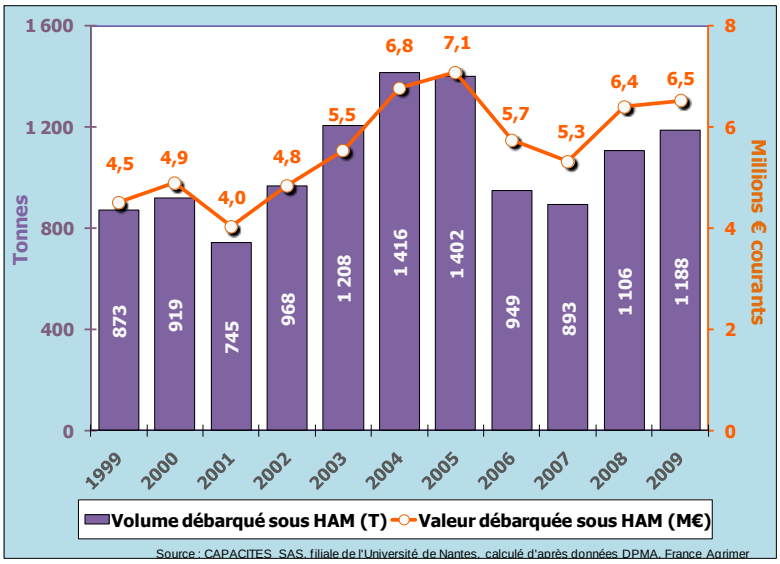

Débarquements annuels sur la façade AGLIA sud

➢ La production de baudroie est irrégulière mais semble cyclique (observation constatée sur la période 1990-2009).

➢ En 2009, les prix moyens sous HAM de l'AGLIA chutent (-5% /2008), contrairement au volume (+7% /2008).

➢ Les **HAM de l'AGLIA** (3 régions) concentrent **10 %** de la **valeur** de baudroie produite en France.

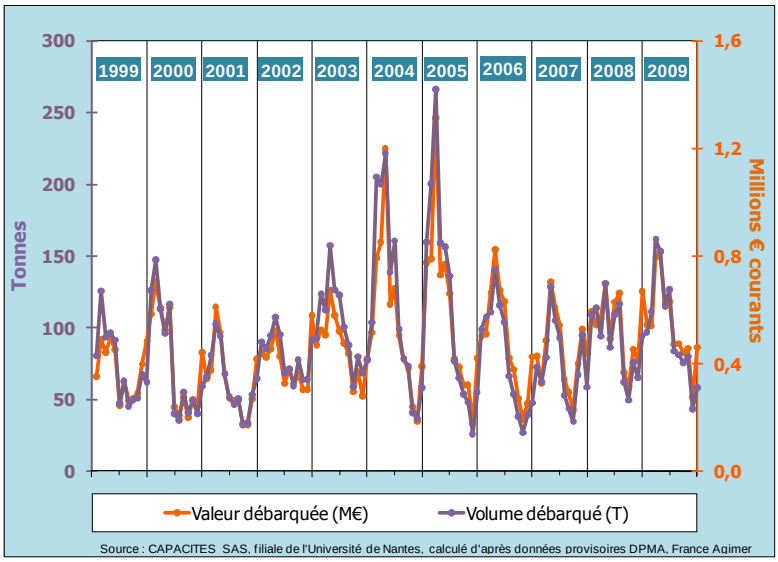

Débarquements mensuels sur la façade AGLIA sud

➢ **Débarquements** principalement **concentrés** au **1er semestre** (notamment de février à avril).

➢ Sur cette période, sont réalisés près de **70 %** des débarquements sous HAM.

➢ Le prix moyen de la baudroie est au plus **haut** en **décembre** (fêtes de fin d'année mais également période à laquelle les apports sont les plus faibles).

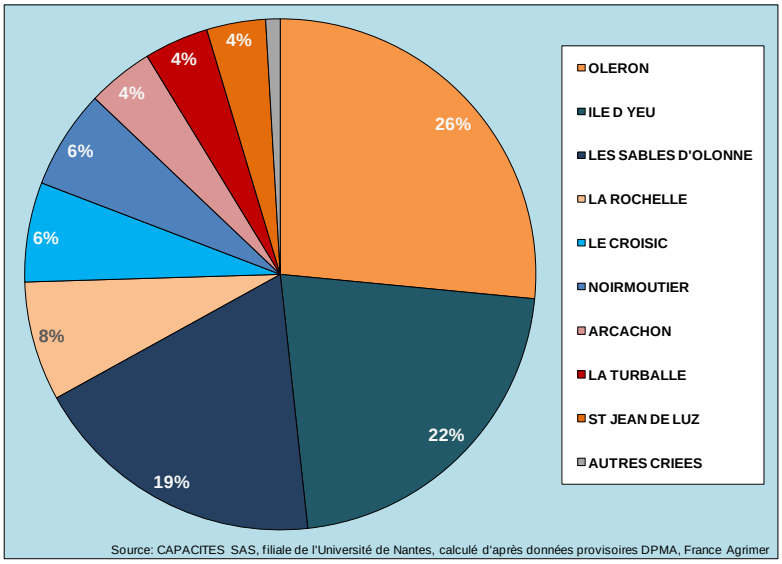

Répartition des débarquements de la façade AGLIA sud en 2009

➢ En 2009, les places de l'île d'Oléron et de l'île d'Yeu s'inversent. La **Cotinière** devient la **1ère place** de mise en marché de la baudroie (volume et valeur), et l'île d'Yeu voit baisser volume et chiffre d'affaires.

➢ Pour les autres HAM, la répartition du chiffre d'affaires restent stable.

➢ Hormis pour Saint Jean de Luz, le **prix moyen** est **homogène** auprès des HAM du secteur.

➢ A noter un prix moyen particulièrement élevé au **Croisic**.

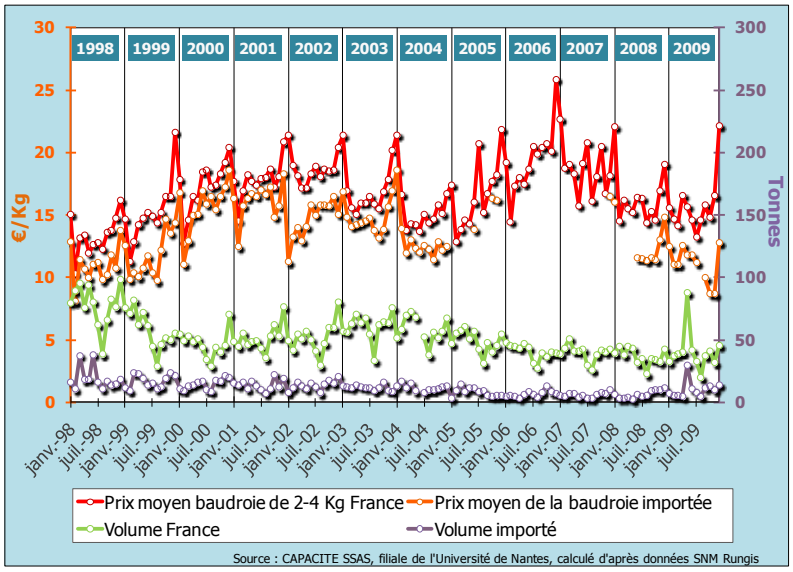

MIN de Rungis : Volumes mensuels et prix moyens

➢ **Hausse des volumes** de baudroie commercialisés à Rungis :

- +12% baudroie domestique ;
- +39% baudroie importée.

➢ Les **volumes** de baudroie commercialisés sur **Rungis** suivent **la saisonnalité** de la production domestique.

➢ En **décembre,** le **prix moyen** est le **plus élevé** (baudroie française >50% & baudroie d'importation >16% / autres mois).

➢ La **baudroie domestique** vaut 44% **plus cher** que la baudroie d'importation.

Echanges commerciaux de la France de 1999 à 2009

➢ La **balance commerciale** de la France est **déficitaire** en volume et en valeur.

➢ La baudroie **fraîche** est **entière**. La baudroie **congelée** est entière (environ 40%) ou en **filet** (en moyenne 60%).

➢ La baudroie **fraîche** est importée du **Royaume Uni**. La baudroie **congelée** provient essentiellement de **Chine**.

➢ Les **exportations** de baudroie sont à destination de l'Espagne et de l'Italie.

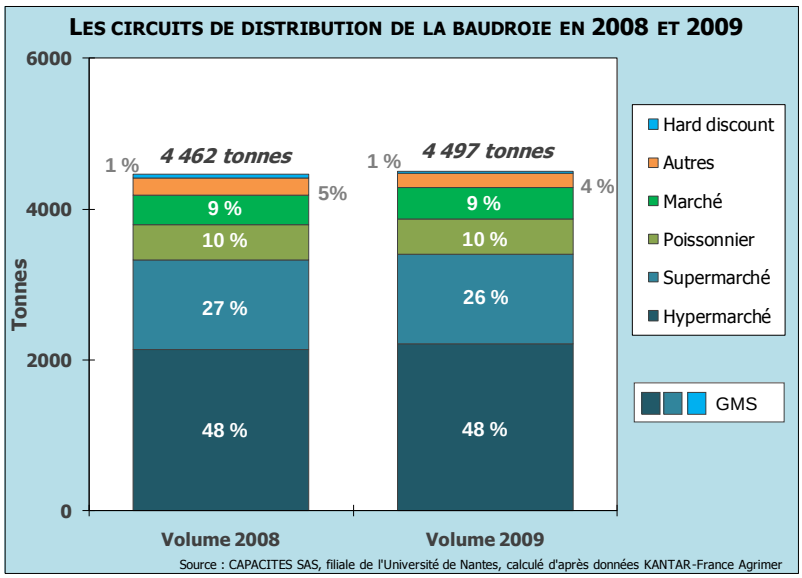

Consommation et lieux de distribution en France

➢ Les ménages français ont **stabilisé leur consommation** de baudroie entre 2008 et 2009

➢ La répartition des **lieux de distribution** de la baudroie est restée **identique** entre 2008 et 2009.

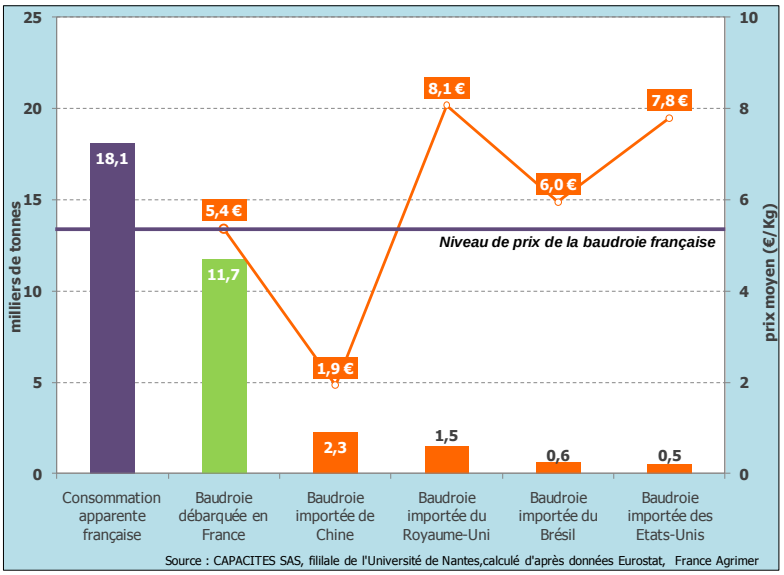

Les produits concurrentiels de la baudroie française en 2009

➢ La **consommation** française de baudroie est **supérieure** de **55%** aux volumes débarqués sous HAM. Les importations pallient cette carence.

➢ La **baudroie chinoise**, principal produit de substitution, arrive sur le marché français au **tiers du prix** affiché en HAM. Il s'agit de **baudroie congelée**.

➢ La baudroie **occidentale** (Royaume Uni, Etats Unis) est commercialisée **entière, fraîche**, à un **prix** moyen **comparable** à celui de la **baudroie française.**

Critère de définition observé	Volume 2008 (Tonnes)	Volume 2009 (Tonnes)	Evolution 08/09
Tranche d'âge			
Moins de 35 ans	211	326	*55%*
35 à 49 ans	676	705	*4%*
50 à 64 ans	1 646	1 590	*-3%*
65 ans et plus	1 928	1 877	*-3%*
Profession et Catégorie Socio-professionnelle			
Aisee	1 235	1 085	*-12%*
Moyenne supérieure	1 617	1 694	*5%*
Moyenne inférieure	1 319	1 403	*6%*
Modeste	290	316	*9%*

Source : CAPACITES SAS, filiale de l'Université de Nantes, calculé d'après données KANTAR-France Agrimer

Consommation des ménages français par profil de consommateurs*

➢ En 2009, les **jeunes** (- de 35 ans) ont encore **augmenté** leur consommation de baudroie (+55%).

➢ Pour les autres tranches d'âge qui représentent + de 90% de la demande, la **consommation reste stable.**

➢ En 2009, hormis un léger infléchissement pour les foyers aisés (-12%), la **consommation de baudroie** s'est **stabilisée** pour l'ensemble des catégories socioprofessionnelles.

**Concernant ce dernier chapitre, il faut rester vigilent car le système de la collecte de données est en cours de transition (système de scanette). Le temps d'adaptation de la population enquêtée à ce nouveau système de collecte de données n'est pas en 2009 totalement écoulé.*

Note d'actualités sur la baudroie :

- **TAC 2010, pour la France, pour la zone du golfe de Gascogne = 7 721 tonnes sur les 9 108 tonnes autorisées sur cette zone.**
- **Difficulté d'évaluation de l'état des stocks.**
- **Selon l'Ifremer, les stocks connus sont surexploités ; d'autres ne sont pas encore évalués mais le diagnostic est plutôt pessimiste.**
- **Règlements interdisant la pêche à la baudroie dans la zone de la mer Celtique à l'encontre de chaque Etat de l'Union Européenne récurrents depuis 2009.**

L'AQUACULTURE

1. LES HUITRES

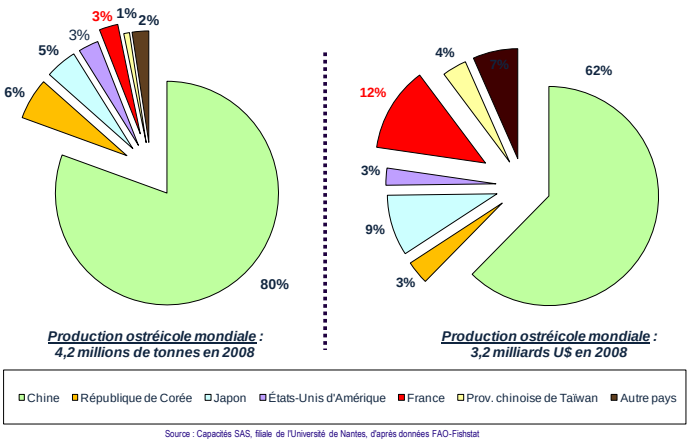

PRODUCTION MONDIALE

➢ Un tonnage en **progression** sur les 10 dernières années (multiplié par 1,2 soit une augmentation de 2 % par an).

➢ **98 % de la production ostréicole mondiale** (dont 81 % pour la Chine) réalisée par **7 pays dont la France** (5ème producteur, 3 % de la production).

➢ Une meilleure valorisation des huîtres pour certains pays tels que la **France (2ème producteur mondial** avec 12 % des ventes en valeur).

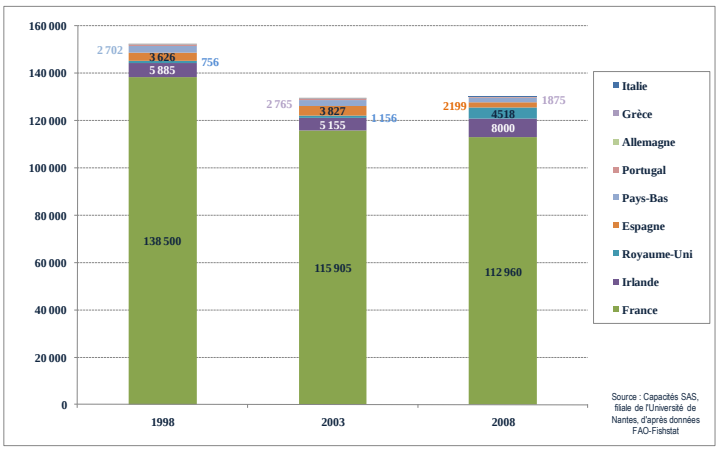

PRODUCTION EUROPEENNE ET FRANCAISE

➢ Une **production européenne** autour de **130 000 tonnes** depuis le début de la décennie 2000 (3% de la production mondiale).

➢ **La France est le 1er producteur** (87 % de la production de l'UE en 2008). Sa part tend néanmoins à diminuer au profit de **l'Irlande et de la Grande-Bretagne.**

➢ La production de **l'Irlande** augmente fortement (1000 t en 1990, 8000 t en 2008) compte tenu de zones de production à forte productivité.

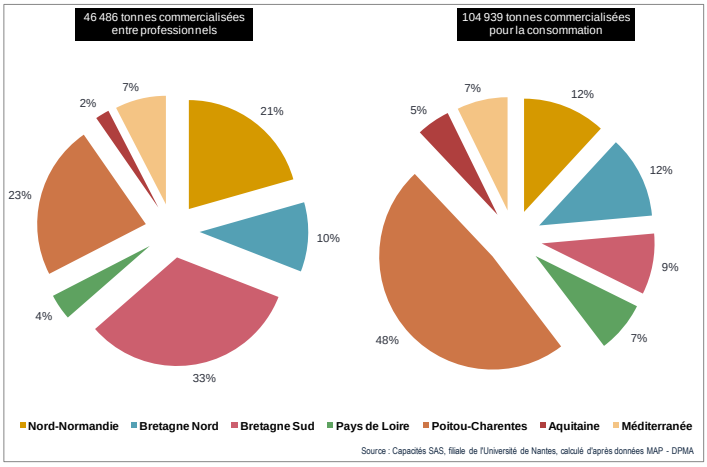

VENTES PAR REGION FRANÇAISE

➢ La répartition régionale des **ventes entre professionnels** rend compte de la spécificité des bassins d'élevage et des transferts entre et au sein de ces bassins. La **Bretagne Sud** (un tiers des ventes), le Poitou-Charentes et la **Normandie** assurent ¾ des transferts ostréicoles français.

➢ Près de 105 000 tonnes d'huîtres destinées à la consommation finale ont été commercialisées par les ostréiculteurs français en 2008. **La région Poitou-Charentes** assure près de la moitié de ces ventes.

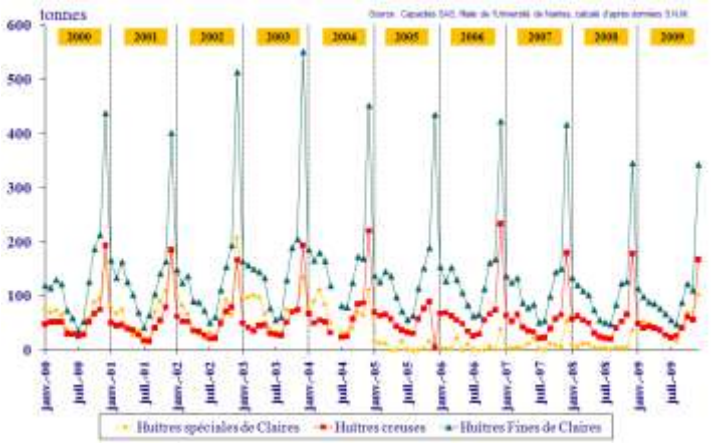

MIN DE RUNGIS : VOLUMES ET PRIX

➢ **3 064 tonnes** d'huîtres ont été vendues sur le **marché de Rungis** en 2009 soit ~2,5 % de la production française et un **recul de 19 %/2000.**

➢ Les huîtres **fines de claires** (42 % des ventes), les **spéciales de claires** (29 %) et les huîtres **creuses** (20 %) représentent 91 % des ventes globales du marché.

➢ La **saisonnalité des ventes** demeure marquée avec le pic traditionnel pendant les fêtes de fin d'année.

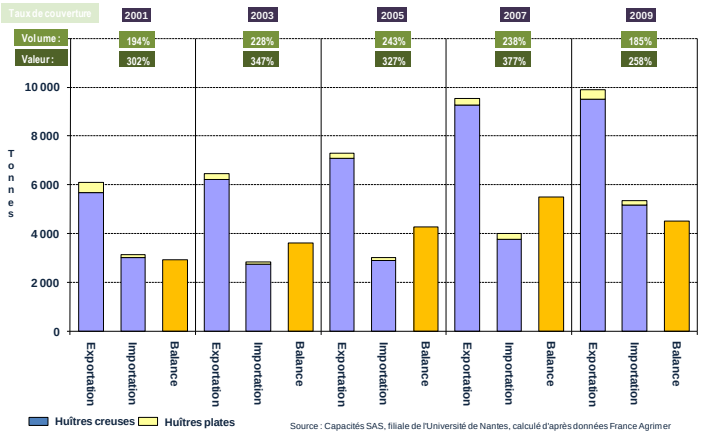

ECHANGES EXTERIEURS

➢ Les **importations** d'huîtres ont doublé **entre 2000 et 2009** pour un volume global de 5300 t en 2008. **L'Irlande est le premier exportateur** d'huîtres vers la France (70 % des volumes).

➢ La France exporte 9 500 t d'huîtres en 2009 (+76 %/2000) principalement vers l'Italie qui absorbe près des 2/3 des ventes.

➢ La balance commerciale ostréicole française est excédentaire de 4 500 t en 2009.

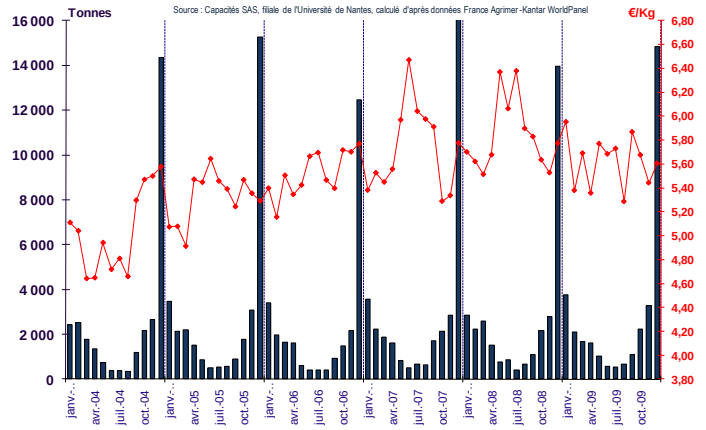

CONSOMMATION DES HUITRES EN FRANCE

➢ En 2009, les ménages français ont consommé 33 400 tonnes d'huîtres (+4,5 %/2008) pour une valeur de 188 000 K€.

➢ La **saisonnalité** de la consommation des huîtres demeure très marquée : 61 % des achats des ménages français se font dans les trois derniers mois de l'année (44 % en décembre).

➢ Moins d'**amplitudes et une légère diminution des cours** en 2009 (entre 5,3 et 6 €/Kg) comparativement à 2008 (entre 5,5 et 6,4 €/Kg).

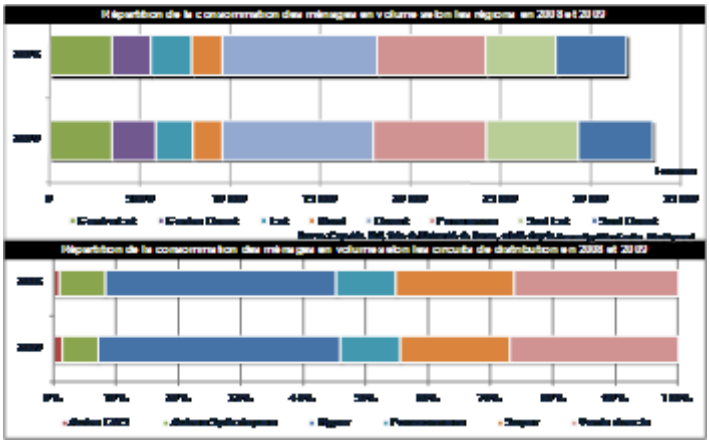

CIRCUITS DE DISTRIBUTION ET REGIONS DE CONSOMMATION

➢ Hormis la région parisienne (19 % de la consommation des ménages français), les fortes régions **consommatrices** sont situées dans les **régions de production ostréicole** : l'ouest, le sud-est et le sud-ouest.

➢ 55 % des quantités d'huîtres vendues ont été vendues en hyper ou supermarchés.

➢ La vente directe ou les marchés représentent 26 % des ventes d'huîtres.

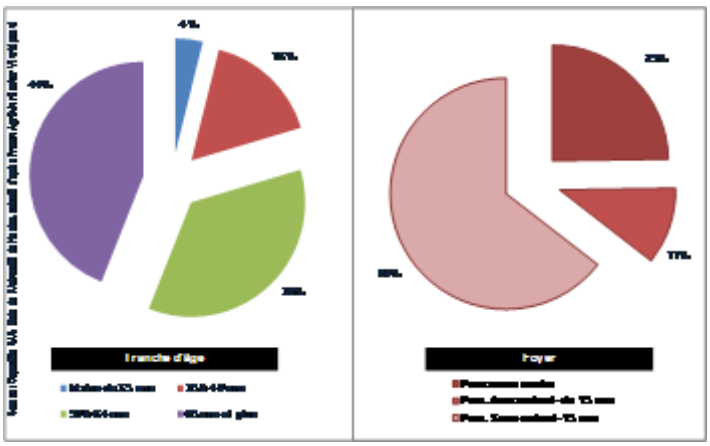

PROFIL DES CONSOMMATEURS

➢ Les principaux consommateurs sont des ménages composés **d'une ou deux personnes sans enfants** de moins de 15 ans.

➢ **80 %** des acheteurs sont âgés de plus de **50 ans**.

➢ 69 % des consommateurs disposent d'un **revenu moyen** et habitent pour 44 % d'entre eux dans des agglomérations de plus de 100 000 habitants ou dans des communes rurales (20 %).

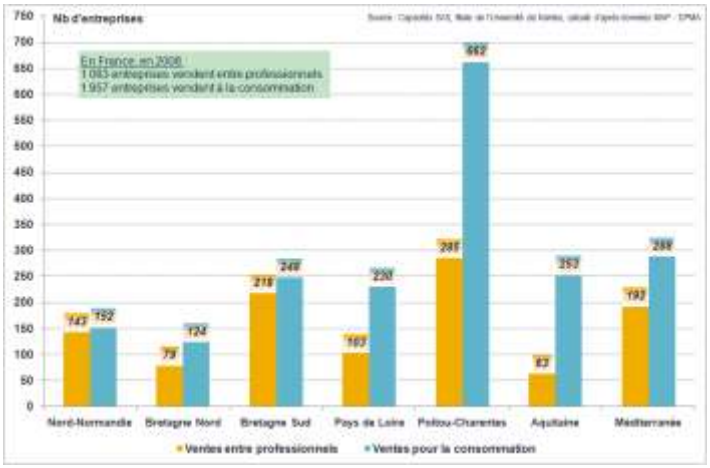

ENTREPRISES OSTREICOLES EN FRANCE

➢ En 2008, la France compte près de 2 000 entreprises spécialisées dans la vente d'huîtres à destination de la consommation finale.

➢ La région **Poitou-Charentes** se distingue par un poids économique important : un tiers des entreprises vendant à la consommation et 26 % des entreprises vendant à l'élevage sont situées dans cette région.

➢ La région Bretagne se démarque par son nombre d'entreprises spécialisées dans l'élevage des huîtres (20 % des entreprises françaises).

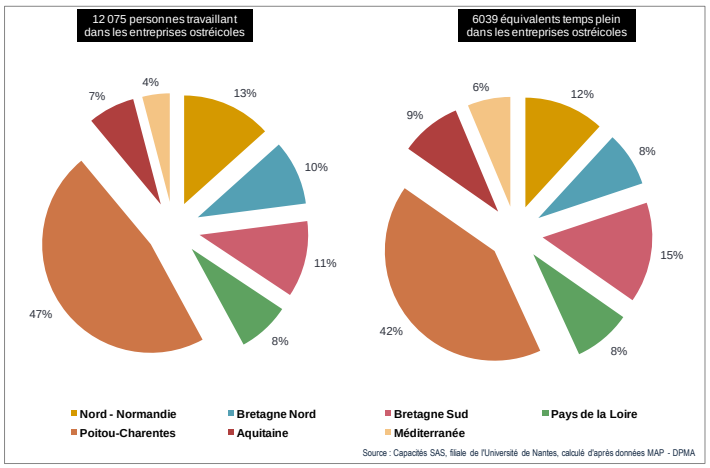

EMPLOIS OSTREICOLES EN FRANCE

➢ Un peu plus de **12 000 personnes** travaillent dans les entreprises ostréicoles françaises correspondant à **6 040 équivalents temps plein**.

➢ Le nombre important d'entreprises en **Poitou-Charentes** explique l'importance des emplois : 47 % des personnes, soit 42 % des ETP ostréicoles y sont recensés.

➢ Les entreprises des régions de **Normandie et de Bretagne** génèrent entre 10 et 15 % des ETP ostréicoles.

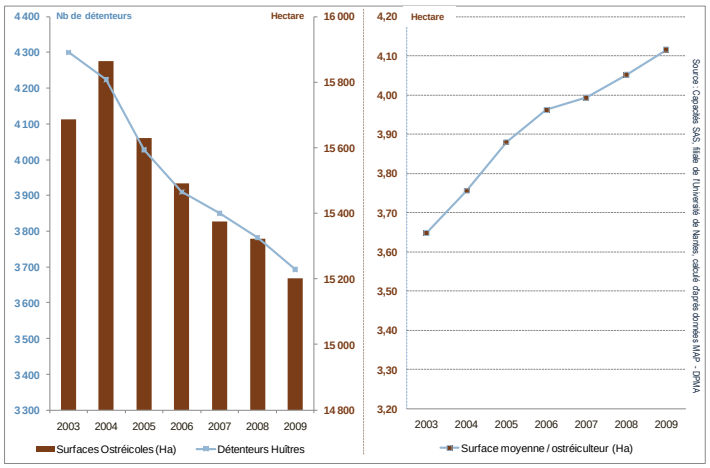

FACTEURS DE PRODUCTION EN FRANCE

➢ En 2009, la France compte 36 623 concessions ostréicoles soit une diminution de 9 % par rapport à 2003. **15 201 hectares** sur le domaine public maritime (DPM) sont consacrés à la culture des huitres (-3 %/2003) pour **3 693 détenteurs** (-14 %/2002).

➢ La diminution plus importante du nombre de détenteurs comparativement à celle des surfaces accordées se traduit par une progression de la surface moyenne détenue par les détenteurs : 3,65 Ha en 2003, 4,12 Ha en 2009.

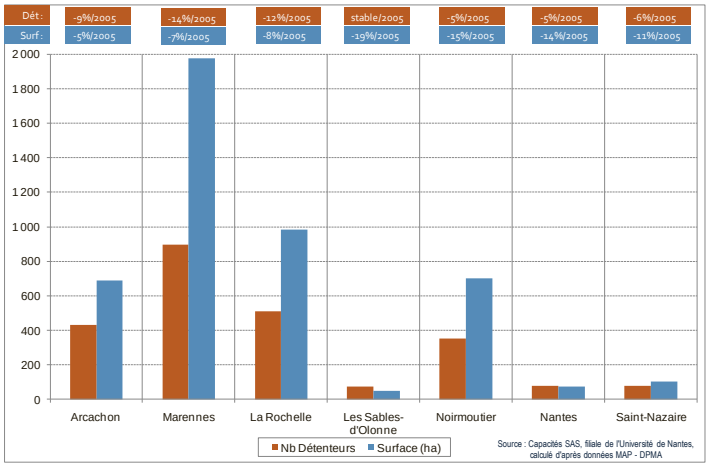

FACTEURS DE PRODUCTION ZONE AGLIA SUD

➢ **La façade Aglia sud** représente deux tiers des concessions ostréicoles françaises correspondant à 30 % des surfaces accordées au niveau français.

➢ Le quartier de **Marennes-Oléron** est le premier bassin par les surfaces accordées (1 975 Ha sur DPM auquel il faut ajouter 2 000 Ha sur le domaine privé) et par le nombre de détenteurs (897 en 2009, -14 %/2005).

➢ Les quartiers de La Rochelle, Noirmoutier et Arcachon perdent entre 9 et 14 % de leurs effectifs entre 2005 et 2009.

L'ACTUALITE OSTREICOLE EN FRANCE ET DANS LES REGIONS DE L'AGLIA EN 2009

- Depuis 2008, la filière ostréicole est confrontée à des mortalités massives de naissains et juvéniles d'huîtres creuses. L'année 2009 confirme le caractère national du phénomène des mortalités de *Crassostrea gigas*. Ces mortalités se sont majoritairement produites en une seule vague, même si certains sites ont présenté un rebond de mortalité en fin d'été et ont touché 60 à 100% des juvéniles d'huîtres creuses sur tout le littoral français. Selon l'Ifremer[1], les premières recherches concernant les causes probables du phénomène en France aboutissent à un schéma explicatif multifactoriel mettant en jeu :
  - des **conditions environnementales** (montée brutale de la température de l'eau avec un franchissement d'un seuil thermique situé autour de 16-17 °C, densité du phytoplancton) et **zootechniques** (pratiques culturales, situation des concessions sur l'estran, croissance des animaux,…).
  - **des agents infectieux opportunistes** : Les recherches scientifiques menées jusqu'ici par Ifremer mettent en avant le rôle de l'herpès virus Oshv-1 microvariant (OsHv-1 µvar) dans la mortalité des jeunes huîtres, en association avec une bactérie, Vibrio splendidus.
  - **l'hôte** : en période de croissance ou de reproduction, l'huître affaiblie est plus sensible au phénomène de mortalités.
- Ces mortalités fragilisent les entreprises et entraînent de fortes inquiétudes quant à l'avenir de la production. L'une des mesures prises par les ostréiculteurs disposant de concession(s) de captage a été de multiplier le nombre de collecteurs mis à l'eau afin de récolter le maximum de naissain. Le réensemencement via l'achat en écloserie opéré par certaines entreprises pèse également sur les trésoreries. Pour faire face à l'augmentation des charges, les entreprises compensent en diminuant les prélèvements privés des chefs d'entreprises, en reportant les investissements, en reportant ou supprimant des embauches occasionnelles ou en réduisant la masse salariale des permanents par du chômage partiel ou licenciement économique. La gestion de trésorerie des ostréiculteurs devient primordiale dans la mesure où elle permet de prévoir les besoins de l'entreprise dans les mois à venir en fonction des stocks existants.
- En réponse aux difficultés économiques actuelles des ostréiculteurs, un dispositif d'accompagnement de la profession a été mis en place. Il concerne plus particulièrement :
  - Le report de charges sociales
  - L'exonération de la redevance domaniale auprès des ostréiculteurs qui occupent le DPM : ces exonérations sont examinées, au cas par cas, par les préfets et les trésoriers payeurs généraux en fonction de la situation économique des entreprises ;
  - La mise en œuvre de la procédure des calamités agricoles : à l'instar de la procédure de 2008, le Fonds national de garantie des calamités agricoles (FNGCA) indemnise à hauteur de 20 % les pertes engendrées par la mortalité des jeunes huîtres ; Ce dispositif est complété et appuyé par certaines régions.
  - La mobilisation du Fonds d'allègement des charges (FAC), à hauteur de 2,5 millions d'euros : il est destiné à aider les exploitations spécialisées en production de naissains et de demi-élevage qui ont enregistré des pertes significatives ; le Fonds intervient sous forme de prise en charge d'intérêts sur les échéances des prêts professionnels à long et moyen termes, d'une durée supérieure à 24 mois. Cette mesure est reconductible en 2010.

- Le montant des ces différentes mesures correspond à une enveloppe budgétaire globale de 85 millions d'euros : soit près de 50 millions d'euros en 2008 et 35 millions d'euros en 2009 pour faire face aux surmortalités. Par ailleurs, un plan de relance de l'ostréiculture française est mis en œuvre et vise à mobiliser les moyens nécessaires pour accompagner la filière ostréicole afin d'une part, de mettre en œuvre des pistes de sortie de cette crise, d'autre part, de soutenir les exploitations ostréicoles dans la période transitoire 2010/2012 qui s'annonce difficile vue l'ampleur de ces phénomènes de mortalités et enfin, de préparer l'avenir.

[1] http://wwz.ifremer.fr/observatoire_conchylicole/synthese_nationale_2009/synthese_mortalite

LA SAISON OSTREICOLE 2009-2010 DANS LES REGIONS DE L'AGLIA SUD

- **En Aquitaine**, le bassin d'Arcachon a été touché par la tempête Klaus le 24 janvier 2009 avec des vents à 170 Km/h. Celle-ci a occasionné d'importantes pertes sur les matériels (notamment les collecteurs) et bâtiments ostréicoles. Les professionnels estiment les quantités disponibles à la suite de cet événement à un tiers de la récolte prévue de naissain.

  Les volumes commercialisés lors des fêtes de fin d'année 2009 ont été satisfaisants avec une bonne qualité des huîtres. A l'instar de 2008, les prix à la production se sont fixés autour de 2,10 à 2,30 €/Kg. Les professionnels notent également des marchés plus rémunérateurs au niveau de la vente au détail et sur les marchés alors que les relations avec les grandes enseignes commerciales sont parfois délicates compte tenu d'une pression des GMS pour baisser les prix de vente.

  Au final, le chiffre d'affaires ostréicole de la saison 2009 est jugé équivalent à celui de 2008.

- **En Poitou-Charentes**, les stocks ont également été suffisants pour assurer la campagne ostréicole. A l'élevage, les prix se sont fixés à 2 €/Kg pour les huîtres de calibre n°2, 2,10€/Kg pour les n°3 et 2,20€/kg pour les n°4. Ces prix ont été majorés d'environ 1,20 €/Kg à l'expédition plus 0,30€/Kg à l'affinage. Certains professionnels jugent néanmoins que les prix pratiqués sont insuffisants au regard de la pénurie des huîtres anticipée pour 2010.

  Au final, la saison commerciale est jugée correcte et sensiblement identique à 2008. Au niveau du captage, celui-ci a été tardif en 2008 (après le 15 août) et très abondant en début d'année 2009. Néanmoins, de grosses pertes ont été enregistrées en raison du mauvais temps. Les quantités finales sont donc moyennes mais de bonne qualité.

- **En Pays de la Loire**, la saison commerciale ostréicole est jugée globalement correcte par les professionnels. La bonne qualité des huîtres et les quantités suffisantes ont permis de stabiliser en grande partie les chiffres d'affaires des professionnels entre 2008 et 2009.

  Avec les Organisations Professionnelles des autres bassins, et compte tenu d'une braderie des stocks de quelques professionnels désireux d'augmenter leur trésorerie, un prix plancher a néanmoins été instauré afin d'endiguer ces pratiques commerciales : 1,30€/Kg pour le calibre n°1, 2,00€/Kg pour le n°2, 2,07€/Kg pour le n°3 et 1,80€/Kg pour le n°4. L'OP des Pays de la Loire a fixé ses prix d'orientation à 2,40€/Kg pour les calibres n°2 et n°3, 2,24€/Kg pour les n°4 et 1,85€/Kg pour les n°5.

  A l'instar des deux autres régions, la commercialisation des huîtres a été soutenue sur les marchés avec des prix en légère progression par rapport à 2008. Les ventes en GMS ont parfois été plus difficiles, l'augmentation des cours n'ayant pas été toujours possible.

2. LES MOULES

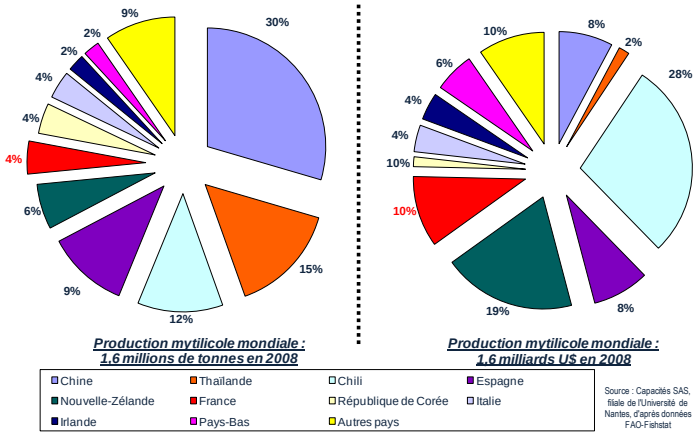

PRODUCTION MONDIALE

➢ Un tonnage en progression sur les 10 dernières années (+2 %/an en moyenne). La croissance provient de la Thaïlande (+20 %/an en moyenne) et du Chili (+31 %/an en moyenne).

➢ 10 pays dont la France (6ème rang, 4 % des volumes) assurent 90 % de la production mytilicole mondiale. La Chine est le 1er producteur.

➢ Une meilleure valorisation des moules permet notamment à la France d'occuper le 3ème rang mondial en termes de valeur.

PRODUCTION EUROPEENNE ET FRANÇAISE

➢ La production européenne mytilicole est de **500 000 tonnes** en moyenne entre 1998 et 2008.

➢ **L'Espagne** est le 1er producteur européen (180 000t en 2008 ; -31 %/1998) en **volume** alors que la **France** occupe la première place en **valeur**.

➢ Contrairement à l'Espagne et l'Italie (-4 %/an) et les Pays-Bas (-11 %/an), **l'Irlande, la Grèce et le Royaume-Uni** sont les pays les plus dynamiques en termes de croissance (entre 4 et 11 %/an en moyenne depuis 1998).

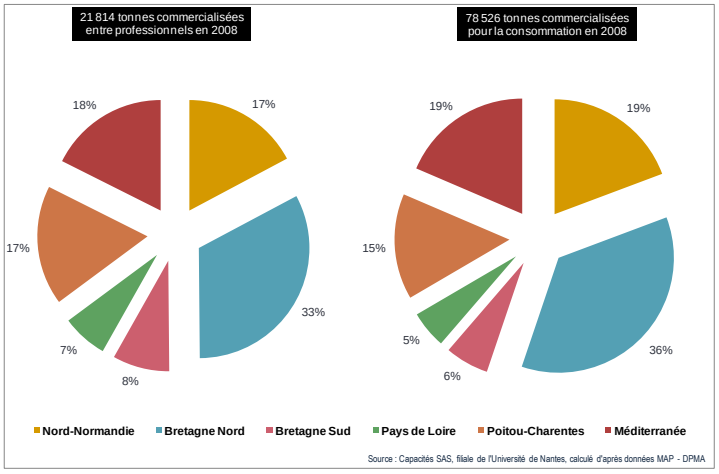

VENTES PAR REGION EN FRANCE

➢ La répartition régionale des **ventes entre professionnels** rend compte de la spécificité des bassins d'élevage et des transferts entre les bassins. Ces ventes s'effectuent principalement au sein de 4 régions (Bretagne nord, Méditerranée, Nord-Normandie et Poitou-Charentes).

➢ Près de 80 000 tonnes de moules destinées à la consommation finale ont été commercialisées par les mytiliculteurs français en 2008. **La région Bretagne nord** assure plus du tiers de ces ventes.

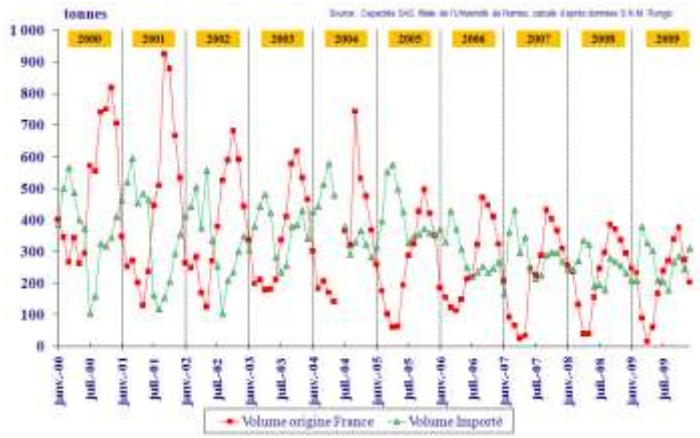

MIN DE RUNGIS : VOLUMES ET PRIX

➢ **5 626 tonnes** de moules ont été commercialisées sur le **marché de Rungis** en 2009, en **recul de 46 %/2000.**

➢ Sur l'année 2009, les moules en provenance des sites de production français deviennent minoritaires (2500 t).

➢ **Les moules d'origine étrangère** (essentiellement en provenance des Pays-Bas) représentent désormais 55 % des transactions mytilicoles du MIN en 2009.

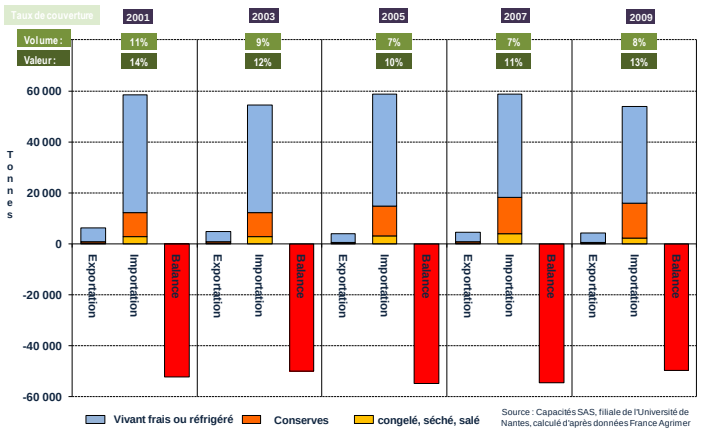

ECHANGES EXTERIEURS

➢ Les importations de moules sont en progression de 13 % entre 2000 et 2009 pour un volume global de 54 000 t en 2009. L'Espagne et les Pays-Bas sont les principaux pays exportateurs de moules vers la France (la moitié des volumes).

➢ La France exporte 4 300 t de moules en 2009 (-22 %/2000) principalement vers l'Espagne.

➢ La balance commerciale française est donc déficitaire : -49 700 t en volume correspondant à une valeur de 65 millions d'euros.

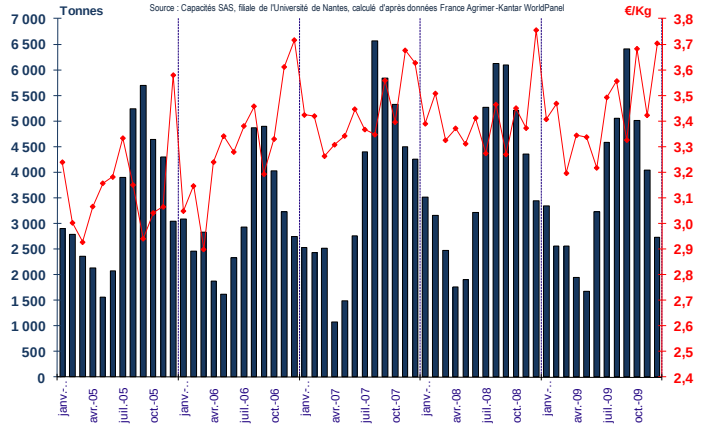

CONSOMMATION DES MOULES EN FRANCE

➢ En 2009, les ménages français ont acheté un peu plus de 43 000 tonnes (-7 %/2008) de moules dont près de la moitié sur les mois de **juillet à octobre**.

➢ En 2009, le prix des moules (toutes origines et circuits de distribution confondus) a oscillé entre 3,20 et 3,70€/Kg pour un prix moyen de 3,44€/Kg (+1,2%/2008).

➢ Les ménages ont dépensé près de 149 000 K€ pour acheter des moules (-6 %/2008).

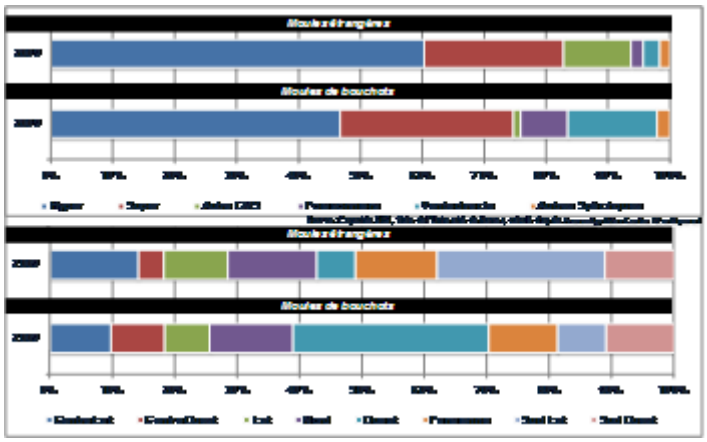

CIRCUITS DE DISTRIBUTION

➢ En 2009, 80 % des achats de moules des ménages étaient des moules provenant des bassins de production français. 80 % des achats ont été effectués en grande ou moyenne surface.

➢ La région ouest totalise un quart des achats de moules françaises, un tiers des moules de bouchots.

➢ Les régions frontalières (nord, est, centre est et sud est) privilégient la consommation des moules en provenance des pays étrangers tels que l'Espagne et les Pays-Bas.

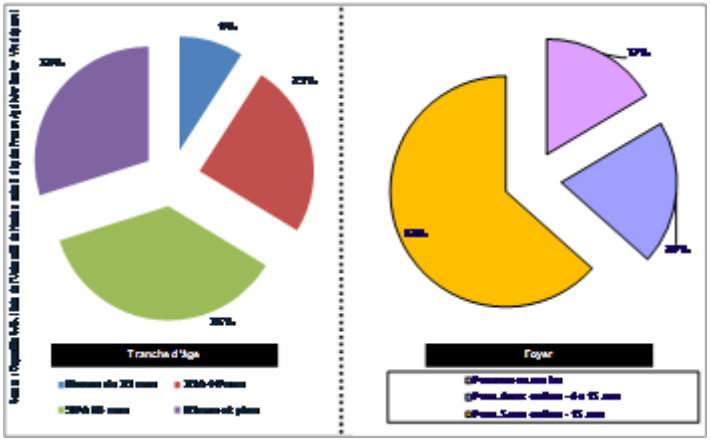

PROFIL DES CONSOMMATEURS

➢ Les principaux consommateurs de moules sont des ménages composés de **2 personnes**.

➢ **Deux tiers** des consommateurs sont âgés de plus de 50 ans.

➢ La moitié des consommateurs dispose d'un revenu moyen inférieur et habitent pour 40 % d'entre eux dans des agglomérations de plus de 100 000 habitants ou dans des communes rurales (22 %).

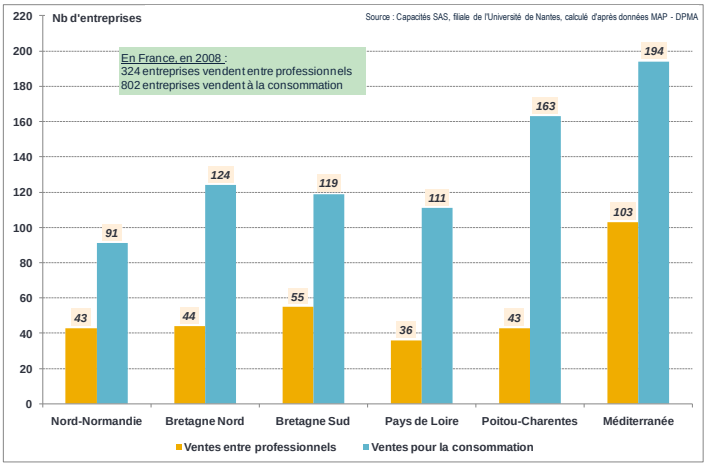

ENTREPRISES MYTILICOLES ZONE AGLIA SUD

➢ En 2008, la France compte **800 entreprises** spécialisées dans la vente de moules à destination de la consommation finale.

➢ Les Comités Régionaux Conchylicoles (CRC) de **Méditerranée** et de **Poitou-Charentes** regroupent respectivement 24% et 20 % des entreprises vendant à la consommation.

➢ Les 2 CRC de Bretagne et celui des Pays de la Loire disposent d'une centaine d'entreprises mytilicoles.

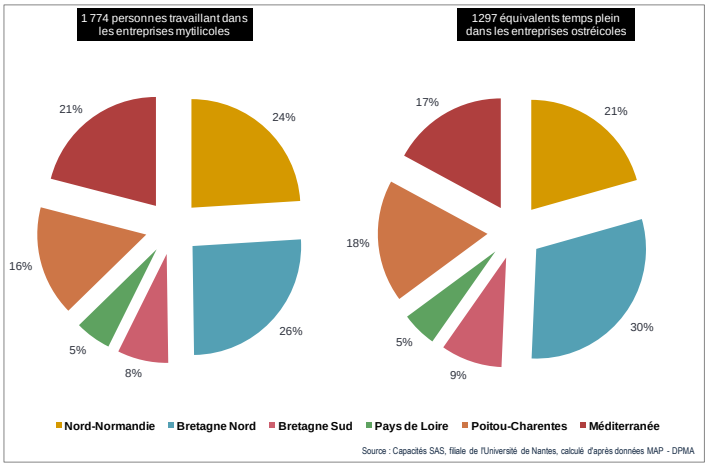

EMPLOIS MYTILICOLES ZONE AGLIA SUD

➢ En 2008, près de **1 800** personnes travaillent dans les **entreprises mytilicoles** françaises correspondant à près de **1 300 ETP**.

➢ Reflétant le poids économique important de la mytiliculture en **Bretagne nord et en Normandie**, ces deux bassins emploient entre **430 et 450** équivalents temps plein.

➢ Les bassins mytilicoles de **Charente-Maritime et de Méditerranée** génèrent environ **220 ETP**.

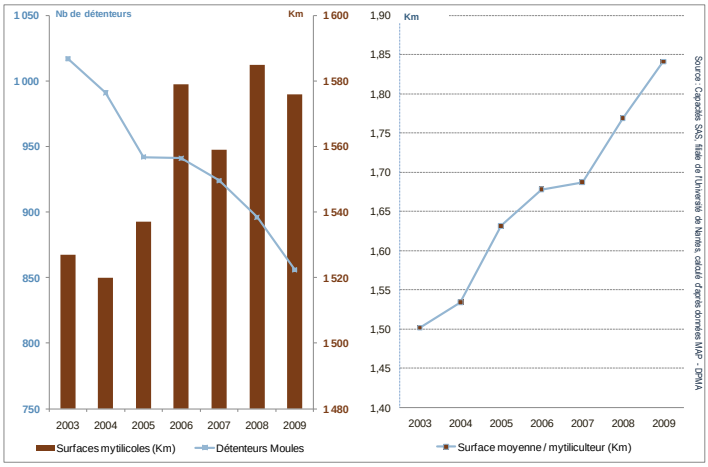

FACTEURS DE PRODUCTION EN FRANCE

➢ **En 2009**, la France compte 7 869 concessions mytilicoles soit une diminution de 3 % par rapport à 2003. **1 576 Km sur le Domaine public Maritime** sont consacrés à la culture des moules (+3 %/2003) pour **856 détenteurs** (-15 %/2002).

➢ La diminution plus importante du nombre de détenteurs comparativement à celle des longueurs accordées se traduit par une **progression de la longueur moyenne détenue par les détenteurs** : 1,50 Km en 2002, 1,84 Ha en 2009.

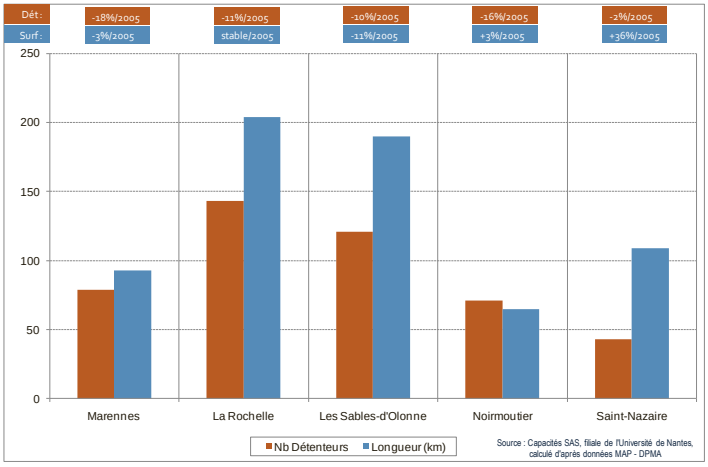

FACTEURS DE PRODUCTION ZONE AGLIA SUD

➢ La zone représente 42 % des longueurs mytilicoles accordées au niveau français.

➢ Les quartiers de **La Rochelle et des Sables d'Olonne** sont les principaux bassins par les longueurs accordées (~200 Km sur DPM) et par le nombre de détenteurs (~130 détenteurs).

➢ Hormis pour le quartier de Saint-Nazaire (-1 %), les quartiers de l'Aglia sud enregistrent une **diminution sensible du nombre de détenteurs** (entre -10 et -18 % /2005).

L'ACTUALITE MYTILICOLE EN FRANCE ET DANS LES REGIONS DE L'AGLIA EN 2009

- **Dans le Pertuis Breton, Marennes-Oléron et baie d'Yves,** faisant suite à une année 2008 jugée satisfaisante tant en termes de quantités que de qualité, la saison commerciale mytilicole 2009 est jugée mauvaise. Ce résultat s'explique par les faibles rendements sur pieux durant l'été et l'automne. Un déficit en volume de l'ordre de 20 à 30 % a ainsi été enregistré par les mytiliculteurs. Ce manque de pousse est imputable au temps trop sec et aux vents d'est non propices à la croissance des coquillages.

  Le déficit de rendement a contraint les professionnels à stopper leur commercialisation à la fin du mois de novembre. Au-delà des quantités déficitaires, la qualité des moules a été insuffisante (en termes de taille et de quantité de chair) pour permettre aux mytiliculteurs de bien valoriser leur produit. Ainsi, selon les professionnels, les prix ont globalement chuté. Les baisses ont été de l'ordre de 10 à 20 % entre 2008 et 2009.

  La seule note positive de 2009 a été le très beau captage enregistré sur les parcs laissant espérer une belle saison mytilicole 2010.

- **Dans la baie de Bourgneuf, estuaire de la Loire et nord Loire,** le début de saison commerciale a été très bon. Les mytiliculteurs disposaient de moules de très belle qualité (taux de chair élevé). Le prix de vente s'est fixé aux alentours de 1,80€/Kg.

  Phénomène récurrent, le secteur de la Plaine sur Mer a été fermé 15 jours à la mi-juin en raison de la présence de dinophysis. Durant l'été, la croissance des moules a été nettement ralentie par la fixation de naissain sur les pieux alors que les mytiliculteurs du Nord Loire enregistraient, dans le même temps, des pertes en raison de la présence d'étoiles de mer.

  Au final, la saison 2009 est jugée correcte, les entreprises ayant arrêté leur commercialisation fin octobre.

3. LES COQUES

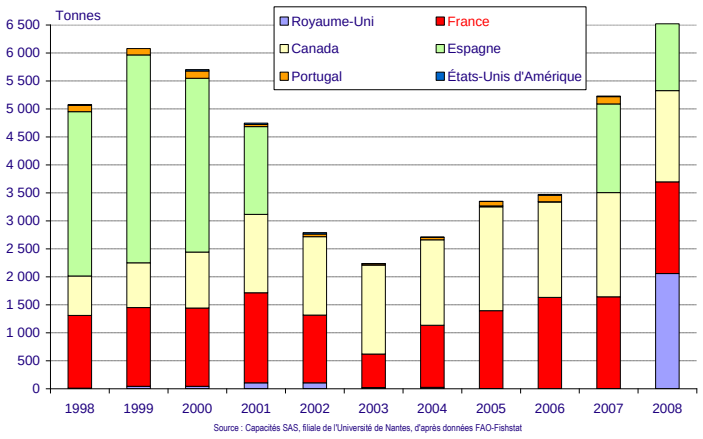

PRODUCTION DE COQUES DANS LE MONDE ET EN EUROPE

➢ **5 230 tonnes** de coques ont été produites dans le monde **en 2008**. Deux espèces se distinguent : la coque jaune au Canada et aux Etats-Unis (*Saxidomus Giganteus*) et la coque dite commune (*Cerastoderma edule*) dans les pays européens (94 % de la production mondiale).

➢ En 2008, le Royaume-Uni devient le **premier producteur** européen (~2000 t) suivi de la France et de l'Espagne. Ces 3 pays produisent **la totalité de la production de coques européennes.**

LES COQUES SUR LE MIN DE RUNGIS

➢ 274 tonnes de coques ont été commercialisées sous le MIN en 2009.

➢ **Environ 14 %** de la production de coques françaises (d'élevage et de pêche) y est **vendue** (236,5 t en 2009).

➢ Depuis le début de la décennie, les **volumes** de coques d'origine française et étrangères vendues sur le MIN sont en **diminution** respective de 37 et 73 %.

➢ En 2009, les cours français ont oscillé entre 3,30 et 3,71€/Kg et les cours de coques étrangères entre 2,83 et 3,61€/Kg.

L'ACTUALITE CERASTOCOLE DANS LES REGIONS DE L'AGLIA SUD EN 2009

- **Le Traict du Croisic** est le principal centre d'élevage de coques en France. L'année 2009 se caractérise par une petite taille des coques mises en marché mais avec un taux de chair satisfaisant. Cette bonne qualité a permis aux producteurs de maintenir un cours par rapport à 2008. Au final, le prix moyen de la saison 2009 s'est fixé entre 2,40 et 2,50€/Kg sur le marché du frais. Les professionnels du Traict maintiennent ainsi leur chiffre d'affaires entre 2008 et 2009.
- Le volume de coquillages issu de la pêche de naissain de coques dans la Vilaine et un bon captage de coques sur les parcs a permis un réensemencement satisfaisant des concessions.
- La forte dépendance de marché vis-à-vis des conserveurs espagnols demeure une caractéristique principale. Les professionnels souhaiteraient desserrer cette dépendance en redynamisant le marché national français du frais. Une meilleure communication via une démarche qualité permettrait de mieux faire connaitre et mieux valoriser ce produit.
- A noter que la vente des coques d'élevage sur les marchés français n'est plus soumise à une taille minimale depuis juillet 2009 ce qui facilite les relations commerciales.

4. LES PALOURDES

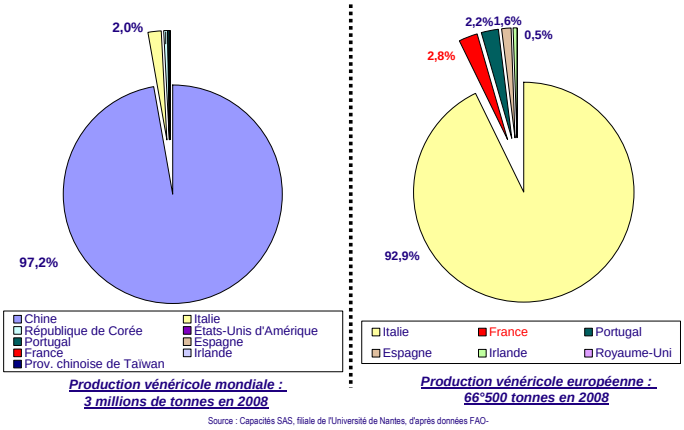

Production vénéricole mondiale : 3 millions de tonnes en 2008

Production vénéricole européenne : 66°500 tonnes en 2008

Source : Capacités SAS, filiale de l'Université de Nantes, d'après données FAO-

PRODUCTION DE PALOURDES DANS LE MONDE ET EN EUROPE

➢ **3,1 millions de tonnes** de palourdes sont produites dans le monde en 2008. La **Chine** produit **97 %** de ce volume et contribue à elle seule à la progression observée depuis 2000 (production doublée).

➢ **66 322 t** de palourdes sont produites dans **l'Union Européenne** soit 2 % de la production mondiale.

➢ **La France** produit aux alentours de **1 000 t** de palourdes, dont la moitié de palourde croisée d'Europe (*Ruditapes Decussatus*) et l'autre moitié de palourde japonaise (*Ruditapes Philippinarum*).

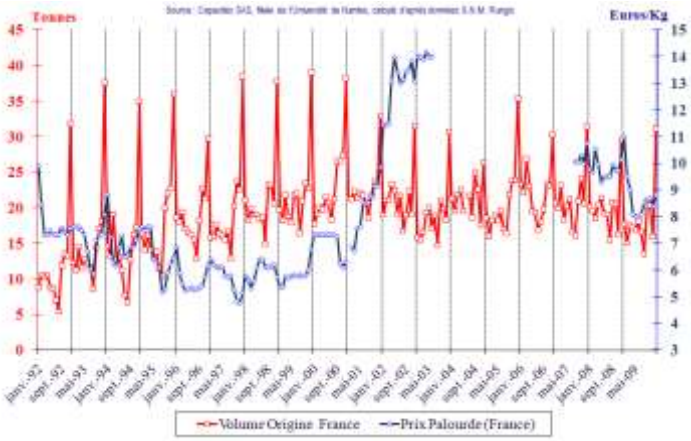

LES PALOURDES SUR LE MIN DE RUNGIS

➢ Le **MIN de Rungis** absorbe environ 22 **% de la production** de palourdes de pêche et d'élevage française. Très peu de **palourdes** en provenance de **l'étranger** sont vendues sur ce marché.

➢ Entre 2000 et 2009, la commercialisation de palourdes a diminué de 21 % et oscille entre **220-250 t** depuis 2002**.**

➢ Selon les mois, le cours des palourdes (toutes tailles confondues) a varié entre 8 et 11€/Kg en 2009.

L'ACTUALITE VENERICOLE DANS LES REGIONS DE L'AGLIA SUD EN 2009

- Les palourdes d'élevage sont également produites en grande majorité en Bretagne sud et plus particulièrement dans le Traict du Croisic. Les quantités produites en 2009 sont inférieures à celles produites en 2008. Les prix élevés de 2008 n'ont pas été maintenus en 2009 compte tenu d'une production plus importante en Espagne. Les producteurs ont ainsi diminué de 50 centimes d'euro par Kg le prix des palourdes. Les cours se sont fixés à 4,50€/Kg pour les petites palourdes, 5,50€/Kg pour les moyennes et 6,5€/Kg pour les grosses.
- Sans en connaître la ou les causes, les professionnels observent des mortalités de plus en plus importantes sur les palourdes japonaises lors de leur stockage en bassin. Concernant les palourdes européennes élevées (peu importantes au regard des quantités de palourdes japonaises), la survie des coquillages lors du stockage est inexistante.
- L'année 2009 se caractérise par un moins bon recrutement de palourdes naturelles dans la Vilaine alors que celui observé dans les parcs d'élevage a été stable voire supérieur à celui observé en 2008. Au final, les producteurs de palourdes sont globalement satisfaits de la saison commerciale et de la production de 2009

5. LES POISSONS D'ELEVAGE MARINS

La pisciculture marine est une activité nouvelle dans le sens où son véritable essor date du début des années 1980. Les trois espèces phares de la pisciculture marine française sont le bar, la daurade et le turbot.

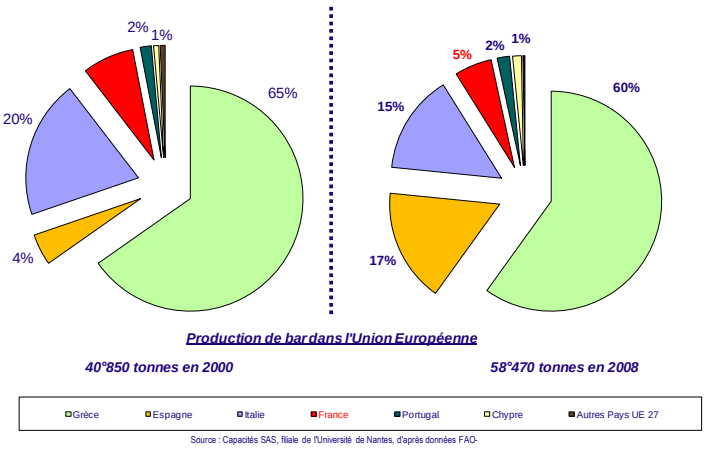

LE BAR EN EUROPE ET EN FRANCE

➢ La production mondiale de bar (toutes espèces de bar confondues) s'élève à **170 222 t** en 2008. **L'UE produit 34 %** de ce volume avec comme principale espèce, le bar européen (*Dicentrarchus Labrax*).

➢ Depuis 2000, la production européenne de bar progresse au rythme moyen annuel de 5 %. Produisant près de 60 % de la production européenne, la **Grèce est le leader européen.**

➢ **La France occupe la 4ème place** européenne avec une production avoisinant 3 000 t.

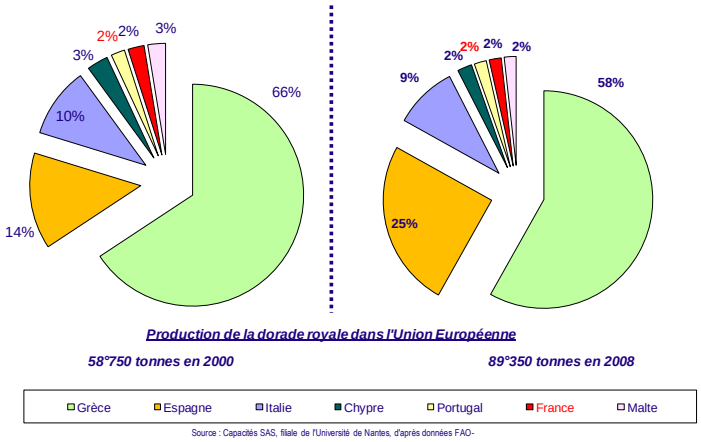

LA DORADE DANS L'UE ET EN FRANCE

➢ La production mondiale de dorade (toutes espèces) s'élève à **211 800 t** en 2008. **L'UE produit 42 %** de ce volume avec une principale espèce, la daurade royale (*Sparus Aurata*).

➢ Depuis 2000, la production européenne de daurade progresse de 5 %/an. Produisant 58 % de la production européenne, la **Grèce est le leader européen.**

➢ **La France occupe la 5ème place** européenne avec une production relativement stable depuis 2000 (1600 t en 2008).

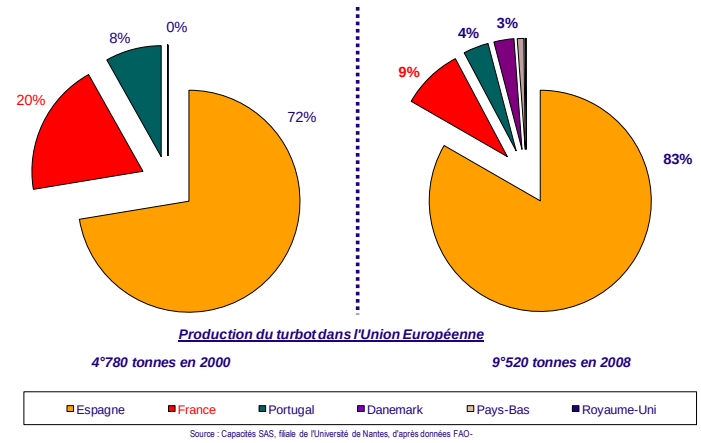

LE TURBOT DANS L'UE ET EN FRANCE

➢ La **production de turbot** (*Psetta Maxima*) **s'effectue exclusivement en Europe** pour un volume d'environ 8 000 t en 2007 (+9 %/an depuis 2000).

➢ 83 % de la production européenne provient de l'Espagne. Ce pays a plus que doublé sa production entre 2000 et 2008 (7 930 t en 2008 contre 3 380 t en 2000).

➢ **La France occupe la 2ème place** européenne avec une production annuelle moyenne de 850 t.

L'ACTUALITE PISCICOLE EN FRANCE ET DANS LES REGIONS DE L'AGLIA SUD EN 2009

SOURCE : SFAM

- **La production de turbot** dans les entreprises de la zone a chuté de 7,4 % entre 2008 et 2009. Ce résultat s'explique par le fait qu'une entreprise a remplacé son élevage de turbot par celui de la sole. Les premières productions verront le jour en 2010. Le prix moyen du turbot se maintient. Le prix de l'alevin reste stable avec une production légèrement plus faible.
- **Concernant le bar**, les suites de la crise financière continuent de frapper de plein fouet les entreprises françaises entraînant une chute de la production et du prix. Cependant le prix moyen national arrive à se maintenir grâce à des ventes de poissons plus gros. L'exportation d'alevins sur le deuxième semestre 2009 a repris. Ce qui explique une hausse de la production d'alevins.
- **La production d'alevins de daurade** est en légère baisse ainsi que le prix moyen. Près de 80 % de ces alevins sont vendus à l'export. La crise a touché cette filière vers la fin 2008 et a continué sur le premier trimestre 2009. Il n'y a pas de grossissement de daurades dans la région.
- **Au niveau de l'esturgeon**, la production d'alevins a fortement baissé, en raison du rétrécissement des marchés à l'export en 2008. Suite à la crise financière et économique, on assiste à une baisse généralisée que ce soit au niveau des alevins, du grossissement et du caviar.
- Afin de démarquer leurs poissons par rapport aux importations et de mettre en avant la qualité de leurs produits, toute la filière s'est engagée à travers son interprofession dans une démarche Aquaculture Durable. L'ensemble des éleveurs du SFAM s'est engagé dès 2000 dans une démarche de charte qualité sous forme de marque collective : « Qualité Aquaculture de France »®. Cette marque, gérée par le CIPA, a commencé à être pleinement utilisée en 2002. Cette démarche répond ainsi aux exigences du consommateur mais la filière voit son développement freiné par les difficultés rencontrées pour démarrer de nouveaux sites ou les menaces pouvant peser sur des sites existants.

Production et prix des poissons piscicoles sur la façade AGLIA sud

		Turbot	Bar	Daurade	Esturgeon	Caviar
Grossissement (T)	2002	750	470		110	5,0
	2004	753	363		169	9,5
	2006	690	367		208	18,4
	2007	784	317		221	18,5
	2008	527	311		314	14,1
	2009	488	217		183	13,7
Prix moyen (€/Kg)	2002	8,50	5,50**			
	2004	9,47	7,42 €/Kg*		4,53 €/Kg*	
	2006	11,62	7,34 €/Kg*			
	2007	11,69	6,79 €/Kg*			
	2008	10,73	6,00 €/Kg*			
	2009	11,09	6,48 €/Kg*			
Ecloserie (nombre d'alevins - en milliers)	2002	5 300		21 500	350	
	2004	4 236	3 400	24 980	258	
	2006	973	4 564	28 858	441	
	2007	1 042	10 152	21 600	650	
	2008	1 195	8 400	21 707	264	
	2009	1 146	8 600	20 500	189	
Prix moyen (€/alevins)	2002	1,08		0,19		
	2004	1,02	0,19	0,22		
	2006	1,10	0,20	0,22		
	2007	1,13	0,21	0,23		
	2008	1,22	0,19	0,22		
	2009	1,17	0,20	0,19		

* toutes tailles confondues ** 300/400 gr

Source : LEMNA, Capacités SAS, Filiale de l'Université de Nantes, d'après données du S.F.A.M.

TABLE DES MATIERES

PECHES MARITIMES ET AQUACULTURE **1**

1. ORGANISATION DU RAPPORT 2

PREAMBULE **3**

LA PECHE MARITIME **7**

2. LE CONTEXTE DE LA PECHE MARITIME… 8
   A. … Dans le monde 8
   B. … En europe 9
   C. … En france 10
   D. … Sur la façade **aglia** 11
3. LA SOLE 13
4. LE BAR COMMUN 16
5. LA SEICHE 19
6. LE CALMAR 22
7. LE MERLU 24
8. LA LANGOUSTINE 27
9. LA BAUDROIE 30

L'AQUACULTURE **33**

1. LES HUITRES 34
2. LES MOULES 39
3. LES COQUES 43
4. LES PALOURDES 44
5. LES POISSONS D'ELEVAGE MARINS 45

TABLE DES MATIERES **47**